

Libérer le potentiel de développement de l'Afrique

4

CHAPITRE

LES ÉCONOMIES AFRICAINES ont enregistré une croissance impressionnante au cours de la décennie écoulée, mais ce sont essentiellement l'agriculture et les ressources naturelles (chapitres 2 et 3) qui ont été les facteurs à l'origine de ladite croissance. En tournant à son avantage la situation à l'échelle mondiale, l'Afrique doit à présent libérer son potentiel et croître à un rythme encore plus rapide. Pour ce faire, elle doit diversifier les fondements de son économie, s'industrialiser davantage, s'attaquer aux principaux problèmes de développement concernant la gouvernance et les institutions, le capital humain, la technologie, l'infrastructure et l'agriculture, et promouvoir l'intégration régionale et les nouveaux partenariats pour le développement.

La mauvaise gouvernance est au cœur d'un bon nombre des problèmes socioéconomiques de l'Afrique, qui ne peut débloquer son potentiel de développement sans un ordre politique stable, prévisible et reposant sur des règles. Le continent ne pourra libérer son potentiel de développement que s'il maintient et développe son capital humain. Dans un monde fondé sur la connaissance, l'investissement dans la science et l'innovation est le fondement d'une économie nationale compétitive et résiliente. En raison d'un sous-investissement manifeste dans les infrastructures essentielles telles que les routes, l'électricité, l'eau et les ports, les économies africaines figurent parmi les moins compétitives du monde. Sans infrastructure moderne, il est impossible de mettre pleinement à contribution le potentiel de développement de l'Afrique.

La marginalisation de l'Afrique dans l'économie mondiale n'est ni « le destin » ni « une fatalité », elle peut être inversée avec le type approprié de dirigeants politiques, animés de la volonté de mobiliser tous les segments de la société autour d'une vision commune du développement national. Le cadre institutionnel requis pour cette tâche exige une fonction publique capable et pragmatique – qui puisse, grâce à des liens formels et informels avec le secteur privé et la société civile, élaborer des buts et objectifs de développement clairs – de même qu'une communauté de vues entre tous les acteurs.

Par ailleurs, pour dégager un consensus national autour d'une vision commune du développement national, il faut qu'il y ait un contrat social en vertu duquel les pouvoirs publics, le secteur privé et la société civile sont conjointement responsables de la réalisation de la vision du développement. En tant qu'aspect de la bonne gouvernance, le contrat social doit être ancré dans les structures sociales grâce à des moyens d'intervention bien ciblés de façon à assurer la légitimité du processus global de croissance.

Tirant avantage de la situation mondiale, l'Afrique doit libérer son potentiel et croître plus rapidement

4.1 Promouvoir la bonne gouvernance

NOMBRE DES PROBLÈMES socioéconomiques qui se posent à l'Afrique tiennent à la mauvaise gouvernance et à l'absence de vision du développement national, qui soit large et inclusive (CEA, 2009a). Des questions non résolues de leadership et de légitimité politiques et la récupération généralisée par les élites, empêchent l'Afrique de se développer. Depuis les années 90, avec le développement spontané de mouvements populaires pour la démocratie partout sur le continent, les dirigeants africains ont, eux aussi, pris acte des résultats de la mauvaise gouvernance. Le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD, 2002) fait du renforcement des principes et pratiques de bonne gouvernance des conditions préalables du développement de l'Afrique. Qui plus est, le Mécanisme d'évaluation intra-africaine constitue un cadre permettant aux pays africains de vérifier mutuellement qu'ils respectent l'engagement de promouvoir des

normes de bonne gouvernance politique, économique ainsi que des entreprises dans leurs pays.

Il y a un consensus de plus en plus large sur les principaux éléments d'une réforme de la gouvernance en Afrique (CEA, 2005 ; CEA, 2009). Il s'agit notamment des suivants : le renforcement des institutions de l'État afin d'encourager la prévisibilité, l'obligation redditionnelle et la promotion d'un processus électoral libre et équitable, la lutte contre la corruption, l'accroissement de la capacité des systèmes de prestation des services publics et l'institution de programmes de protection sociale en faveur de ceux qui sont trop pauvres ou trop malades pour travailler. La présente section examine certains de ces éléments dans une optique d'abord politique et ensuite économique.

Encourager la bonne gouvernance Politique

Même en prenant en considération les progrès accomplis depuis le début des années 90 en Afrique dans la promotion de la démocratie, le tableau est plutôt contrasté – il y a eu des progrès et des reculs – ce que Karl Polanyi a appelée « le double mouvement » (Polanyi, 1957). Le fait que des gouvernants non démocrates accaparent de plus en plus régulièrement le pouvoir par les urnes nous rappelle à quel point l'expérience de la démocratie libé-

rale est éphémère et fragile. Quand les conditions de base de la démocratie (tableau 4.1) n'existent pas ou sont trop faibles, il n'est pas possible d'endiguer les excès de l'exécutif. Cependant, en dépit des reculs démocratiques récents et de la résurgence d'un soi-disant État démocratique apparemment « prédateur », l'Afrique a toujours très soif de démocratie (Lynch et Crawford, 2011).

De surcroît, l'expérience de la démocratisation en Afrique a porté plus sur des droits abstraits et moins sur la réalisation de droits économiques concrets. La croissance économique rapide ne s'est pas traduite par une amélioration du bien-être de la majorité des Africains et la tendance est à la concentration des richesses dans les mains de quelques élites.

En dépit des reculs observés récemment, l'Afrique a toujours très soif de démocratie

Tableau 4.1**Dix premiers pays classés selon l'indice Ibrahim de la gouvernance africaine, 2011**

État de droit	Score	Responsabilité	Score	Sécurité	Score	Participation	Score	Droits	Score
Moyenne continentale	48	Moyenne continentale	43	Moyenne continentale	44	Moyenne continentale	42	Moyenne continentale	43
Botswana	97	Botswana	86	Maurice	80	Cap-Vert	83	Cap-Vert	86
Maurice	94	Maurice	82	Cap-Vert	77	Maurice	80	Maurice	81
Cap-Vert	88	Cap-Vert	82	Seychelles	70	Libéria	78	Ghana	75
Afrique du Sud	85	Namibie	76	Sao Tomé-et-Principe	69	Bénin	78	Namibie	69
Ghana	85	Afrique du Sud	72	Botswana	65	Afrique du Sud	75	Bénin	68
Namibie	81	Seychelles	68	Comores	65	Seychelles	75	Afrique du Sud	67
Seychelles	74	Lesotho	65	Namibie	63	Botswana	75	Mali	67
Lesotho	66	Ghana	61	Djibouti	61	Sao Tomé-et-Principe	73	Sao Tomé-et-Principe	65
Ouganda	65	Rwanda	59	Bénin	59	Ghana	72	Lesotho	62
Malawi	64	Swaziland	59	Burkina Faso	59	Comores	68	Liberia	61

Source: *Fondation Mo Ibrahim (2011).*

Le succès de la démocratie passe par une réforme sociale de grande envergure et une réduction des inégalités socioéconomiques. La liberté politique et la participation à la vie politique ne sauraient être dissociées des autres types de liberté – il existe un lien organique entre la liberté politique et le droit de ne pas souffrir de la faim, de l'ignorance et de la maladie (Sen, 1999). Lorsque les conditions de vie des populations ne changent pas réellement, il n'y aura que des mentalités de jeu à somme nulle et pas de modération, ce qui compromet les chances de consolidation et de renforcement de la démocratie.

Les gouvernements africains doivent par conséquent s'évertuer soigneusement à faire en sorte que les efforts tendant à réformer l'économie dans le sens de la libre entreprise ne sapent pas la responsabilité d'égale importance qui incombe à tout gouvernement de protéger et de promouvoir les droits économiques et sociaux de ses citoyens. S'il veut combler son déficit démocratique, le gouvernement doit prendre à bras le corps quatre questions importantes, fondamentales pour rétablir la confiance des citoyens dans l'intégrité des institutions publiques et veiller à ce que les règles régissant les interactions sociales et économiques soient prévisibles et stables.

Renforcer les institutions chargées de l'obligation de rendre des comptes

Le renforcement de la gouvernance démocratique doit, à tout le moins, mettre en jeu les mécanismes d'appui suivants: l'état de droit et la légitimité constitutionnelle ; un système de représentation, allant de pair avec des partis politiques performants et des associations de défense des intérêts des citoyens ; la liberté d'expression et d'association ; un système électoral garantissant la tenue d'élections libres et équitables et un système de contrepoids reposant sur la séparation des pouvoirs. Des institutions fortes chargées de veiller à l'obligation de rendre des

Le succès de la démocratie passe par des réformes sociales profondes et une réduction des inégalités socio-économiques

comptes sont indispensables pour assurer la bonne mise en œuvre de ces mécanismes.

Le renforcement de ces institutions – bureau du Vérificateur général, fisc, bureau de lutte contre la corruption, commission électorale et commissions budgétaires appropriées du Parlement – contribuera grandement à améliorer la transparence et l'obligation de rendre des comptes dans le fonctionnement des pouvoirs publics.

Renforcement de la capacité des acteurs non étatiques

La participation démocratique ne prend tout son sens que lorsque les différents citoyens prennent, par l'intermédiaire de leurs organisations populaires respectives, une part active à l'élaboration des politiques d'intérêt public et exigent des comptes de leurs gouvernements et de leurs représentants élus. Une participation véritable exige également une éducation civique des communautés de base afin que les citoyens soient plus actifs, sûrs d'eux-mêmes et conscients des enjeux politiques. Toutefois, nombre d'organisations de la société civile et de mouvements sociaux d'Afrique pâtissent d'une disette d'idées, d'une piètre direction et du manque de ressources de base, qui les empêchent de devenir une force de protection et de promotion du système de gouvernement démocratique, aux échelons local et international. En raison de ces fai-

Pour ce renforcement il faudra, de toute évidence, des investissements accrus dans la collecte et l'analyse des données, ainsi qu'une informatisation d'un bon rapport coût-efficacité et un partage de l'information entre les organismes publics. Faire plus avec moins n'est pas seulement une question de gain d'efficacité, il s'agit également d'inculquer une culture de la responsabilité, de l'obligation de rendre des comptes et de la disponibilité à rendre service dans les institutions publiques.

bles institutionnelles, la société civile éprouve des difficultés à contrôler les abus de pouvoir de l'État.

Les gouvernements africains doivent, dans les années à venir, voir comment mettre en place des organes de la société civile, toutes tendances confondues, forts, puissants et autonomes par l'intermédiaire desquels les citoyens peuvent influencer sur l'élaboration des politiques d'intérêt public, faire valoir leurs droits sociaux et économiques et lutter pour ces droits. C'est seulement grâce à l'élargissement des visions et à la sensibilisation que les gens pourront participer efficacement au processus politique et tenir les agents publics comptables de leurs actes. Une société civile amorphe et un État faible ne sont pas bons pour la pratique de la démocratie et doivent tous deux être renforcés et soutenus.

Établir un contrat social viable et inclusif

Le principal défi que les gouvernements africains doivent relever est comment accélérer la démocratisation tout en redynamisant l'économie. Cette double tâche exige un État efficace et capable, apte à mobiliser la population autour d'une vision nationale commune

afin d'assurer l'émancipation matérielle de la majorité démunie. La croissance économique n'a de sens que si elle s'accompagne de politiques complémentaires visant à réduire les inégalités, à assurer l'accès des pauvres à l'éducation et aux services sociaux de base ainsi qu'à renforcer l'infrastructure. La croissance devrait renforcer la capacité des pauvres d'occuper un emploi productif et certains pays africains y réussissent, comme le montre le tableau 4.2. L'investissement dans le secteur social ayant un effet direct sur l'efficacité productive de l'économie, la politique dans ce secteur doit faire partie intégrante de la démocratisation et du développement (voir le chapitre 2 pour une discussion plus approfondie des questions de développement social).

La politique sociale doit devenir une partie intégrante de la démocratie et du développement

Tableau 4.2

Dix premiers pays africains classés selon les indicateurs du développement humain figurant dans l'indice Ibrahim, 2011

Développement humain	Score	Bien-être	Score	Education	Score	Santé	Score
Moyenne continentale	56	Moyenne continentale	52	Moyenne continentale	51	Moyenne continentale	66
Tunisie	88	Maurice	89	Seychelles	96	Seychelles	99
Maurice	87	Tunisie	83	Tunisie	87	Libye	98
Seychelles	86	Cap-Vert	81	Maurice	84	Cap-Vert	95
Cap-Vert	83	Afrique du Sud	80	Libye	83	Tunisie	95
Libye	82	Botswana	77	Afrique du Sud	82	Botswana	91
Botswana	82	Ghana	69	Algérie	81	Namibie	88
Algérie	77	Algérie	68	Egypte	79	Maurice	87
Afrique du Sud	77	Djibouti	68	Botswana	78	Sao Tomé-et- Príncipe	87
Egypte	76	Egypte	68	Cap-Vert	74	Maroc	84
Namibie	72	Rwanda	66	Ghana	66	Swaziland	84

Source: Fondation Mo Ibrahim (2011).

Pour qu'elle survive, voire prospère, la démocratie doit inclure des caractéristiques sociales et économiques pertinentes pour les aspirations de la majorité. Il faut à cet effet une politique complètement différente dans laquelle le contrat social entre l'État, le secteur privé et la société civile est renégocié dans le sens de l'équité, de l'ouverture à tous et de l'émancipation (Ake, 1996). Des contrats sociaux officialisés sont un élément essentiel de toute société politisée. On ne peut comprendre ni même commencer à théoriser la gouvernance et l'obligation de rendre des comptes sans avoir une idée de la nature du contrat social valide dans un système politique donné (Adesina, 2007). Sans contrat social, les citoyens ne peuvent chercher à exercer l'obligation de rendre des comptes en tant que membres de la communauté politique.

Élargir la marge de manœuvre nationale

Un problème qui se pose lorsqu'il s'agit de rétablir et de renouveler la démocratie en Afrique tient au fait que les institutions et le processus d'élaboration des politiques ont été accaparés à un point tel que les gouvernants exercent le pouvoir mais les déterminants des politiques semblent être extérieurs au continent. Ce processus a pris

C'est pourquoi les pays africains devraient s'efforcer de mettre en place une forme de démocratie qui mette l'accent sur les droits politiques, sociaux et économiques par opposition aux droits politiques abstraits. Comme on l'a déjà dit, il doit y avoir un lien organique entre la liberté politique et le droit d'être à l'abri de la faim, de l'ignorance et de la maladie. Les principaux fondements d'un processus de croissance plus ouvert sont l'accès à des moyens de production, tels que la terre, et l'expansion de l'emploi productif. Les politiques qui importent pour la réalisation de cet objectif sont notamment celles portant sur la réforme agraire, le développement rural, l'accès accru à une éducation et à des services de santé de qualité, ainsi que le renforcement des infrastructures essentielles, autant de facteurs qui permettent aux citoyens d'avoir des chances égales d'ascension sociale.

la forme de l'ajustement structurel dans les années 80 et s'est depuis étendu à des domaines fondamentaux de la politique sociale et économique, comme par exemple les DSRP et les OMD – et même la démocratisation (CNUCED, 2007).

Il est faux de supposer que toute société peut être placée sur une voie démocratique sans un système étatique efficace qui fonctionne

Bon nombre de ces initiatives pilotées par les donateurs ont réduit davantage la marge de manœuvre sur le plan intérieur du fait des structures de la dette, de pratiques

Améliorer la gouvernance économique

L'économie va de pair avec la politique. Les pays dotés de bonnes institutions et d'une fonction publique indépendante et efficace connaissent en règle générale une croissance économique solide en ce sens qu'ils exercent des droits de propriété, contrôlent la corruption, promeuvent et protègent les droits et les libertés individuels et restreignent le pouvoir discrétionnaire de l'État (Evans, 1995 ; CNUCED, 2009a). À l'inverse, l'absence de cadres institutionnels transparents et prévisibles permet des interprétations arbitraires qui peuvent donner lieu à la recherche de rentes et à des pratiques de corruption. Dans les pays où des institutions publiques fortes et efficaces font défaut, la confiance du public dans l'intégrité des politiques et des cadres réglementaires est amoindrie et le fonctionnement du marché subit des distorsions (Miller et Holms, 2011).

La promotion de la démocratie, étant un processus politique, ne saurait faire abstraction de la question centrale du pouvoir de l'État. Bien que l'État en Afrique ait suscité de la réticence dans le public, il est erroné de supposer que toute société peut être placée sur une voie démocratique sans un système étatique efficace qui fonctionne (Mkandawire, 2001).

Un cadre global de planification du développement et d'industrialisation

Les pays africains ont besoin de cadres globaux de développement soutenus par des plans et politiques de développement efficaces, notamment les politiques indus-

commerciales déloyales et de conditions de prêts interminables qui caractérisent maintenant les relations entre donateurs et bénéficiaires (Utting, 2006). Les questions cruciales auxquelles les pays africains doivent s'attaquer de façon pragmatique sont comment reconstituer la marge de manœuvre et reconfigurer la politique autour de l'élaboration des politiques et comment mettre en œuvre des innovations institutionnelles pour la poursuite d'un développement national autonome. L'existence d'un État efficace disposant d'une marge de manœuvre considérable est un préalable à la consolidation de la démocratie et à un marché qui fonctionne bien (CEA et CUA, 2011).

Une gouvernance efficace du développement économique exige donc un État capable faisant deux choses : maintenir la stabilité politique en tant que fondement d'une bonne politique de développement productif ; et mettre en œuvre des politiques structurelles et sociales pour libérer la capacité de production et jeter les bases d'une croissance à long terme et d'une réduction plus immédiate de la pauvreté. En effet, la lutte pour la démocratie en Afrique consiste précisément, en partie, à savoir comment bâtir un tel État qui réponde aux préoccupations de la majorité de la population et lui donne les moyens de réaliser pleinement son potentiel (Edigheji, 2010 ; Mkandawire, 2001).

La politique et l'environnement institutionnel nécessaire à l'activité économique en Afrique se sont considérablement améliorés au cours de la décennie écoulée. C'est ainsi que 36 des 46 économies d'Afrique subsaharienne ont amélioré les réglementations de leur activité économique. Il reste toutefois encore beaucoup à faire ; les paragraphes ci-après recensent certains des éléments requis pour jeter les bases d'une transformation économique structurelle durable et à large assise.

trielles et autres politiques sectorielles (CEA et CUA, 2011a). L'expérience vécue par les pays émergents offre trois enseignements importants. Premièrement, il existe

des caractéristiques communes tangibles dans les modes de changement structurel et de développement économique en général, d'industrialisation et de diversification en particulier. Deuxièmement, les pays qui ont réussi à réaliser des taux de croissance élevés ces dernières années, ne sont pas ceux qui ont appliqué les prescriptions du Consensus de Washington, telles que la déréglementation, la privatisation, le maintien d'un budget en équilibre et la réduction du rôle de l'État dans l'économie. En témoignent les cas de la Corée, de Taïwan (province de Chine) et de la Chine, dont les politiques de croissance s'écartent considérablement de cette approche.

Troisièmement, et c'est l'enseignement le plus important, l'État joue un rôle central en guidant et en encourageant la transformation économique menée à bonne fin. En ef-

fet, les données montrent que tous les pays qui ont opéré avec succès leur transformation d'économies agraires à des économies modernes développées, avaient des dirigeants qui ont joué un rôle proactif en aidant les entreprises dans le processus de la transformation structurelle.

Pour que les cadres de développement qu'ils ont adoptés soient efficaces, les États africains doivent examiner les faiblesses indiquées à l'encadré 4.1. Outre la reconstitution et le renforcement de la capacité de l'État, tout cadre de développement doit privilégier la promotion d'une croissance économique partagée, forte et viable par le biais de la diversification et de la transformation. Il doit faire en sorte que les politiques sociales et économiques fonctionnent de manière complémentaire.

Encadré 4.1: Faiblesses dans la transformation structurelle en Afrique

La transformation structurelle implique une innovation technologique continue, la mise à niveau et la diversification industrielles ainsi que l'amélioration des différents types d'infrastructures et d'arrangements institutionnels, le tout formant le contexte du développement des entreprises et de la création de richesses.

Cependant, le fait pour l'Afrique d'avoir expérimenté plusieurs modèles de développement (examinés au chapitre 3) n'a pas entraîné une véritable transformation, ce qui indique clairement qu'il est nécessaire de repenser le rôle de l'État dans la transformation économique du continent ainsi que les cadres directifs et de planification. Il est essentiel que les États africains assument leurs responsabilités en matière de développement et guident, à l'échelon national, le développement économique et social durable¹.

La transformation économique en Afrique est demeurée fragile pour plusieurs raisons synergiques. En premier lieu, les stratégies de développement africaines ont été inefficaces pour la réaffectation des facteurs de production des secteurs moins productifs à des secteurs plus productifs en tant que moyen de diversifier leur économie, en passant de produits primaires à une industrie et aux services à haute valeur ajoutée. C'est ce qui a empêché de nombreux pays d'engendrer une croissance qui crée des emplois décents et réduise la pauvreté. En deuxième lieu, l'abondance de ressources naturelles est souvent associée à des incitations biaisées à diversifier, problème aggravé par un environnement difficile et la géographie complexe du continent. Ensemble, ces problèmes ont pour effet de réduire la productivité de la main-d'œuvre, l'accès à de vastes marchés, les économies d'échelle et l'efficacité de la production et gonflent les coûts de production.

En troisième lieu, l'Afrique à la traîne du reste du monde en ce qui concerne la qualité de ses institutions économiques et politiques et son climat des affaires. Cette faiblesse se retrouve dans des systèmes inefficaces d'affectation des ressources ainsi que dans des incitations peu efficaces pour l'investissement innovant à long terme et le développement du secteur privé. Elle explique également en partie la fourniture insuffisante sur le continent de biens publics et de dépenses sociales. Enfin, de nombreux pays africains souffrent de déficits considérables en termes de capacité et d'aptitude. Pour cette raison, la participation du public et l'appropriation des programmes de développement sont souvent faibles.

Note : 1. Voir CEA et CUA (2001a) pour un examen détaillé du rôle de l'État dans la transformation économique en Afrique.

Ces politiques auront inévitablement pour effet de produire des gagnants et des perdants dans les divers groupes d'agents économiques, qu'ils soient producteurs ou consommateurs. De fait, toutes les couches de la société pourraient être amenées à consentir des sacrifices socio-économiques à court terme pour le bien à long terme de la société. Par conséquent, le cadre de développement doit comporter des incitations et des sanctions, de sorte que les agents économiques qui atteignent les objectifs visés soient récompensés et ceux qui n'y parviennent pas soient sanctionnés. Ce système accorde à l'État un rôle important dans l'élaboration et l'application des arrangements appropriés de gestion des conflits.

Puisque les forces du marché n'ont pas elles-mêmes entraîné la transformation économique, – les problèmes de défaillance du marché sont légion dans ce domaine – l'État doit jouer un rôle central dans l'allocation des ressources et la coordination efficace des activités économiques essentielles. Cela est particulièrement vrai pour l'infrastructure et l'agriculture (examinées ailleurs) ainsi que pour l'industrie.

La production industrielle crée des emplois à des niveaux de qualification élevés et facilite l'établissement de liens denses entre les secteurs des services et de l'agriculture, les économies rurale et urbaine et le consommateur, les industries de fabrication de biens intermédiaires et de biens d'équipement. En outre, les prix des biens manufacturés exportés sont moins volatiles et moins susceptibles de se détériorer à long terme que ceux des produits primaires, ce qui fait que l'industrialisation est particulièrement stratégique dans les pays en développement fortement tributaires des produits de base. Par ailleurs, le passage à l'industrie est un outil crucial dans la création d'emplois, la réduction de la pauvreté et le développe-

ment des régions reculées. Enfin, ce passage peut donner lieu à des avancées et à des innovations technologiques de même que des gains de productivité. En bref, il peut jouer le rôle de développement de premier plan mieux que tout autre secteur.

Pratiquement toutes les nations qui, aujourd'hui ont réussi, ont soutenu et protégé leurs industries grâce à des politiques et à des institutions spécifiques. Elles se sont également appuyées sur les politiques gouvernementales pour promouvoir la croissance en accélérant la transformation structurelle. La Chine, dont la puissance manufacturière phénoménale repose en grande partie sur l'aide publique accordée aux nouvelles industries (Lin *et al.*, 2003), en est un exemple. Le Gouvernement chilien a également joué un rôle crucial dans le développement de toute nouvelle exportation importante (Pietrobelli et Rabellotti, 2006). Les États-Unis aussi doivent une bonne part de leur puissance industrielle innovatrice à l'appui de l'État (Lazonick, 2011).

Malgré ses abondantes ressources naturelles et minières, l'Afrique est le continent le moins industrialisé. Les stratégies industrielles appliquées après l'indépendance ont été brutalement interrompues dans la plupart des pays lorsque les PAS ont été adoptés (voir chapitre 3). La lenteur de l'industrialisation sur le continent s'explique par de nombreux facteurs, dont le caractère inadapté des politiques d'investissement industriel et les contraintes liées à l'infrastructure, à la taille du marché et à la technologie. Pourtant, en dépit des défis rencontrés au début de l'industrialisation, les gouvernements africains continuent de ranger l'industrialisation parmi leurs grandes priorités, comme l'attestent les initiatives à l'échelle de l'Afrique (encadré 4.2).

Encadré 4.2: Vers l'industrialisation de l'Afrique

Le Plan d'action de Lagos, adopté en 1980, considérait l'industrialisation de l'Afrique comme le moyen de réaliser l'autosuffisance et le développement auto-entretenu. Cette conception s'est largement concrétisée dans les propositions tendant à la proclamation des différentes décennies du développement industriel de l'Afrique. Cependant, malgré des succès isolés, les effets de ces propositions ont été jugés décevants par la plupart des pays africains, entravés par une absence de mécanismes de mise en œuvre, de coordination et de contrôle.

Par la suite, l'Initiative pour le renforcement des capacités productives de l'Afrique a été adoptée par l'UA et le NEPAD en 2004 comme cadre général pour le développement industriel durable en Afrique. Enfin, pendant le Sommet de l'UA tenu en 2008, les chefs d'État ont adopté un plan d'action pour le développement industriel accéléré de l'Afrique.

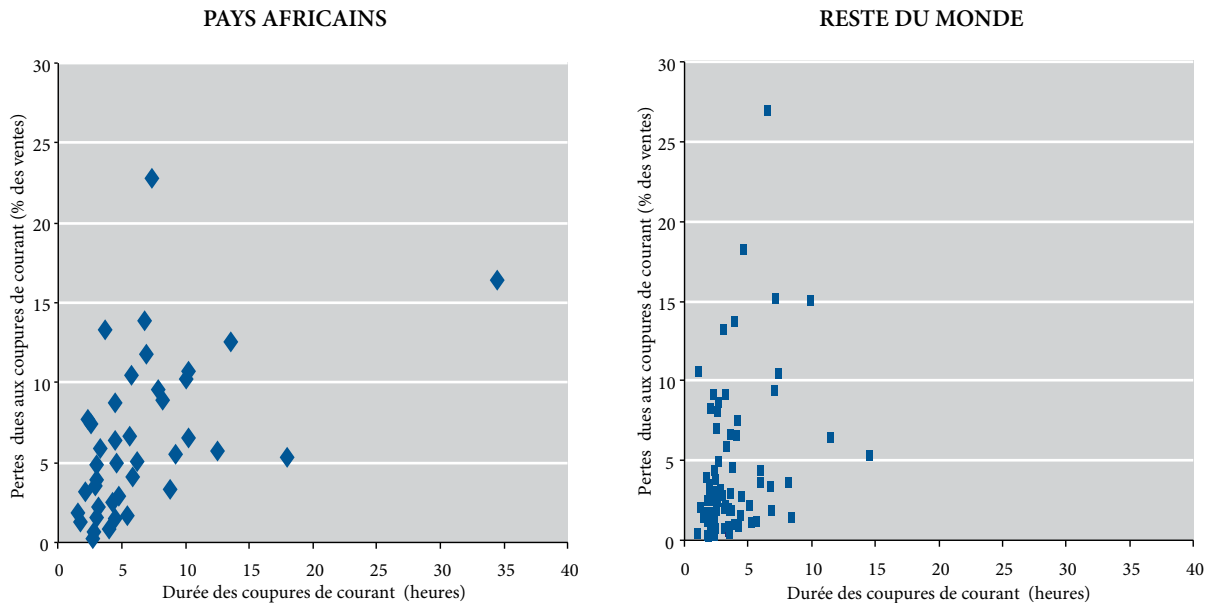
La question des politiques industrielles nationales est de ce fait réapparue sur les écrans radar de bon nombre de pays africains, avec l'adoption ces dernières années de nouvelles politiques de ce type. Certaines de ces politiques combinent des instruments industriels actifs et des mesures macroéconomiques plus générales. Pour relever les défis du développement industriel de l'Afrique au XXI^e siècle, un consensus se dégage sur la nécessité de créer des industries compétitives (Union africaine, 2007b). D'un point de vue technique, ce consensus reconnaît implicitement que la compétitivité peut provenir non seulement d'avantages comparatifs existants (statiques), tels que l'immense base de ressources naturelles du continent, mais aussi d'avantages comparatifs créés (dynamiques).

Améliorer la prestation des services publics et réduire les coûts

Les effets cumulés d'un approvisionnement énergétique peu fiable, de routes défectueuses et de mauvaises communications sur la compétitivité, la croissance économique générale et la création d'emplois, sont immenses. Une prestation mauvaise et inefficace de services par les sociétés de distribution étatiques constitue un obstacle à la création d'entreprises et à la jouissance, dans nombre de pays africains, par les citoyens du droit à des conditions de vie saines. L'accès à un approvisionnement fiable en électricité et à l'eau potable sont deux des problèmes les plus pressants que les consommateurs et les opérateurs privés rencontrent quotidiennement (figure 4.1). Les fréquentes coupures de courant causent des pertes substantielles dans les ventes et les horaires de travail. Au Nigéria, par exemple, près de 40% de l'électricité est fournie de source privée par des générateurs, et les entre-

prises indiquent que les coupures se produisent presque chaque jour de l'année. On laisse cependant la principale compagnie de distribution d'électricité du pays, la Nigerian Electric Power Authority, tourner à perte, étant gagnée par l'inefficacité.

Une prestation mauvaise et inefficace des services par les sociétés de distribution étatiques est un obstacle majeur à la création d'entreprises

Figure 4.1**Coupages de courant et pertes subies**

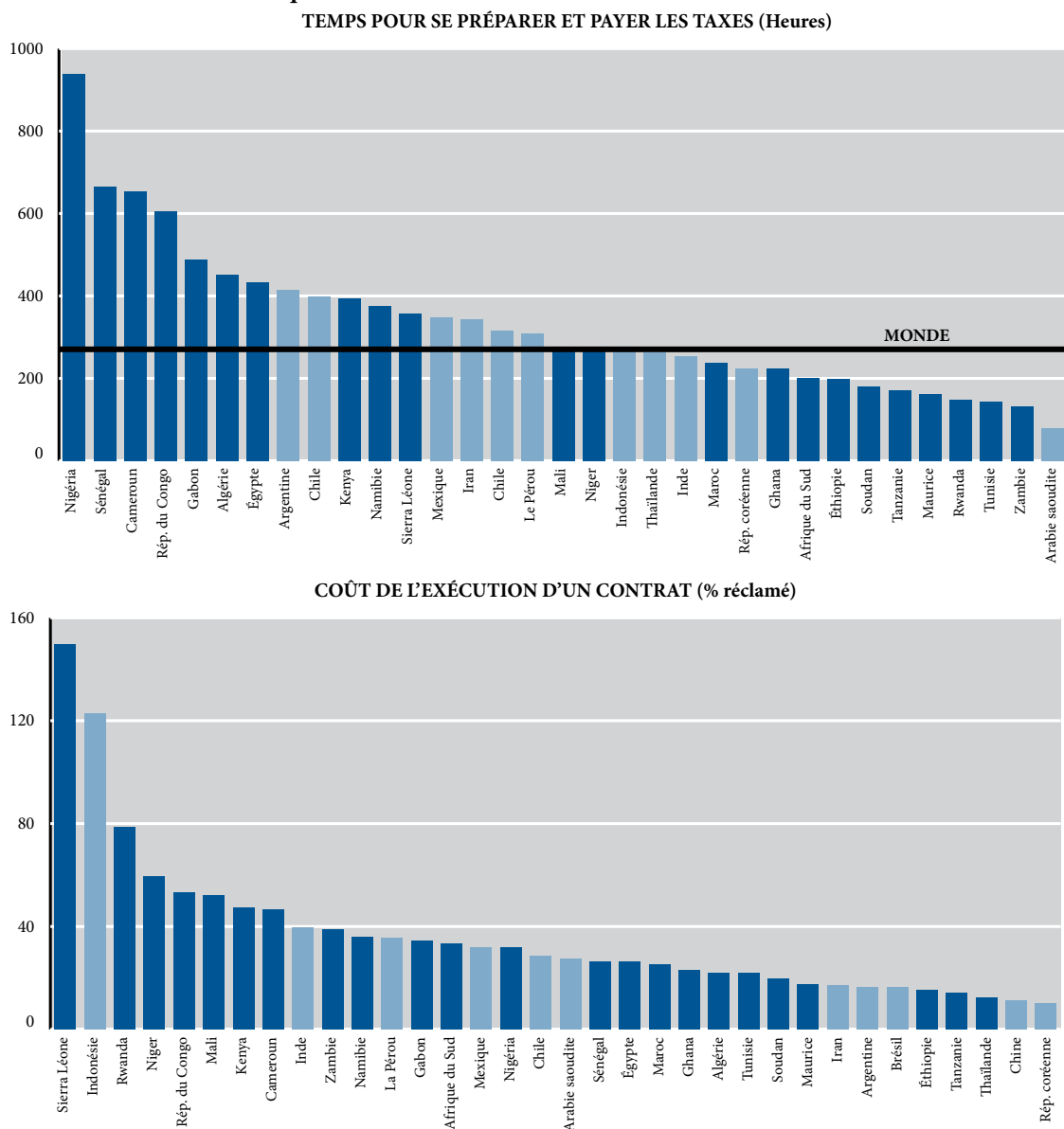
Source : Enquêtes auprès des entrepreneurs - Banque mondiale (2005-2011).

Note : Les informations par pays correspondent à la dernière année disponible au cours de la période 2005-2011. Pays africains non inclus

Le Nigéria n'est pas un cas à part. Le problème de la piètre prestation de services est répandu dans tout le continent. Ce qui fait défaut dans bon nombre de pays africains c'est un leadership politique déterminé à démanteler les sociétés de distribution publiques inefficaces. Cette nécessité est souvent reconnue, mais il est rare que des mesures soient prises.

Néanmoins, la situation est aujourd'hui loin d'être désespérée. Elle varie également considérablement, comme le montre l'examen de deux indicateurs (figure 4.1). L'amélioration de la prestation de services par les sociétés de distribution publiques requiert des mesures délibérées de la part de l'État tendant à obliger ces sociétés à fonction-

ner selon des critères commerciaux, et à tenir comptables de leurs actes leurs dirigeants et leurs organes de réglementation. Il est possible d'obtenir plus d'efficacité dans le fonctionnement de ces sociétés – celles qui s'occupent de la distribution d'électricité et d'eau en particulier – en encourageant la concurrence par la déréglementation et la privatisation, les partenariats public-privé (PPP) et diverses formes de coentreprises, des accords de gestion et d'autres approches fondées sur les lois du marché. Quelle que soit l'approche choisie, elle doit toutefois être fondée sur des faits plutôt que sur des préjugés politiques, et le pouvoir des organes de réglementation devrait être renforcé afin que les sociétés de distribution publiques ne fassent pas les choses à moitié pour faire des économies.

Figure 4.2
Coût de l'activité économique


Source : Doing Business et enquêtes auprès des entrepreneurs, Banque mondiale.

Note : Les informations par pays correspondent à la dernière année disponible au cours de la période 2005-2011.

Créer un climat des affaires favorable

Les opérateurs du secteur privé africain rencontrent de plus gros problèmes d'ordre réglementaire et administratif et bénéficient d'une moindre protection des droits de propriété et des droits des investisseurs que leurs homologues de toute autre région (Banque mondiale, 2011b ; Okey, 2011). La situation est néanmoins en train de

s'améliorer. Tant le rapport Doing Business 2012 (Banque mondiale, 2011b) que le Rapport sur la compétitivité de l'Afrique 2011-2012 (FEM, 2011) signalent que plusieurs pays africains ont récemment fait des progrès impressionnants en matière de gouvernance économique. Un tiers des 30 économies qui ont fait les plus grands progrès

La lutte contre la corruption doit être intensifiée

entre 2001 et 2008, se trouve en Afrique subsaharienne. Cinq pays de l'Afrique subsaharienne figurent parmi les 10 économies les mieux classées.

Ces améliorations sont en général imputées à de meilleures réglementations et à une facilitation continue de l'activité économique, à l'amélioration de l'accès au crédit et à une meilleure exécution des contrats. Toutefois, il reste beaucoup à faire pour mettre les conditions aux normes internationales. La corruption est monnaie courante, 27 des 47 pays africains classés ayant la mention « corruption omniprésente ». Dans 17 autres, la corruption passe pour être un problème grave pour les hommes d'affaires. C'est seulement au Botswana, au Cap-Vert et à Maurice que la corruption est perçue comme ne posant pas de vrai problème.

Pour libérer le potentiel de production du secteur privé africain, il faut des mesures décisives de la part des pouvoirs publics pour réduire la bureaucratie superflue et coûteuse, par exemple lorsqu'il s'agit d'être raccordé au réseau électrique ou d'avoir une ligne téléphonique, d'obtenir des autorisations de construire et des titres de propriété foncière ou un agrément pour démarrer une entreprise en tant qu'opérateur. La lutte contre la corruption doit s'intensifier et elle prendra beaucoup de temps. Pour la mener, il faut de l'abnégation et une approche équilibrée qui associe des incitations et des réglementations, ainsi qu'un État capable, apte à poursuivre et à contrôler les résultats et faire en sorte que les avantages compensent largement les coûts. De plus, cette lutte doit être à large assise et viser tous les segments de la société, pas seulement les rivaux politiques ou les opposants.

Créer un environnement porteur permettant aux entreprises de faire un bond gigantesque sur une trajectoire de croissance verte

Améliorer le climat des affaires ne doit pas se limiter à l'augmentation de l'efficacité et des bénéfices. Il faut également promouvoir l'innovation et une utilisation inten-

Il y a ensuite le problème du secteur informel. La nature et les caractéristiques du secteur privé de l'Afrique, fortement marqué par un secteur informel dominant, exigent une approche particulière si on veut en tirer le maximum. Le secteur informel est omniprésent et représente une grande part des biens et services produits et consommés. Il a à son actif peut-être 78% des emplois urbains en Afrique subsaharienne et jusqu'à 93% des nouveaux emplois (Xaba, Horn et Motola, 2002).

L'Organisation internationale du Travail (OIT) estime que 80% de la main-d'œuvre non agricole en Afrique subsaharienne sont employés dans l'économie informelle, tout comme s'y trouvent 92% des offres d'emploi destinées aux femmes dans cette région (OIT, 2009). En part du revenu national brut, le secteur informel va de moins de 30% en Afrique du Sud à près de 60% au Nigéria, en Tanzanie et au Zimbabwe (Verick, 2006). Pourtant, les opérateurs du secteur informel rencontrent nombre de problèmes, allant du harcèlement par les autorités au manque d'accès au crédit et aux services de base, tels que l'électricité et l'eau. Cette situation est imputable à l'absence d'un cadre directif.

Comblant la fracture entre le secteur formel et le secteur informel devrait être au centre des plans tendant à instaurer un climat des affaires africain propice et ouvert à tous, qui soutienne diverses catégories d'opérateurs informels, en particulier les jeunes et les femmes, et qui les aide à gravir l'échelle dans le domaine technologique et de l'entrepreneuriat grâce à des programmes d'éducation et de formation, au transfert de compétences et de technologies, à la sous-traitance des possibilités avec les entreprises du secteur formel et dans le cadre des marchés publics (OIT, 2009 ; Hallward-Driemeier, 2011). De cette manière, les entreprises du secteur informel pourraient devenir des sociétés du secteur formel plus productives, créant des emplois et générant de la croissance et augmentant utilement les recettes fiscales.

sive de la science et de la technologie par les entreprises nationales par le biais de mécanismes du marché plutôt que par un diktat administratif. Les gouvernements de-

vraient envisager de créer un climat des affaires propice susceptible d'aider les entreprises à adopter de nouvelles technologies écologiquement rationnelles dans le processus de production afin de leur permettre d'opérer la transition vers un avenir économique vert sans avoir à encourir des coûts énormes. Les gouvernements devraient, s'ils mettent en place des incitations fiscales et des subventions à caractère fiscal et collaborent avec le secteur privé, promouvoir des modèles de production écologiquement viables parmi les entreprises nationales.

Comblant la fracture entre le secteur formel et le secteur informel devrait être au centre des plans tendant à créer un climat des affaires africain propice

4.2 Investir dans le capital humain et la technologie

ON NE SAURAIT mettre à profit le potentiel de production de l'Afrique à moins d'entretenir au moins et de développer ensuite le capital intellectuel du continent¹. L'enseignement – de base et supérieur – sert de base à la mise en place de capacités nationales afin d'améliorer la productivité et la compétitivité. L'Afrique a considérablement amélioré l'accès à l'enseignement primaire, mais elle se heurte au défi redoutable consistant à améliorer la qualité de l'enseignement secondaire et supérieur.

Un aspect inquiétant du système actuel est l'écart entre ce qui est enseigné dans le système d'enseignement clas-

sique et la demande de diplômés ayant des qualifications en administration des entreprises, en entrepreneuriat, en finances ainsi que dans le domaine des sciences et des technologies, émanant des employeurs des secteurs public et privé (Gyimah-Brempong et Ondiege, 2011). Trop de diplômés quittent l'enseignement secondaire ou les universités avec uniquement des qualifications dans des domaines généraux tandis que des emplois destinés à des individus ayant des compétences techniques et en matière de gestion, demeurent vacants. Pour combler l'écart, il faut prendre un grand nombre de mesures dans des domaines prioritaires.

Donner la priorité à la science et à la technologie ainsi qu'à la formation au développement des entreprises

Dans les pays nouvellement industrialisés d'Asie de l'Est, le progrès technologique a été un élément moteur essentiel, responsable de la plus grande part de la croissance de la productivité. La situation en Afrique est tout à fait différente en dépit des investissements énormes consentis par les États dans l'éducation. Si environ la moitié ou plus des étudiants inscrits dans les établissements d'enseignement supérieur dans des pays à croissance rapide tels que la République de Corée, la Chine et Taiwan (Province de Chine) le sont dans des disciplines comme les sciences, l'ingénierie, la technologie ou les études commerciales, le chiffre correspondant pour l'Afrique est un cinquième environ. La majorité de ces étudiants sont inscrits dans d'autres disciplines, notamment environ un tiers dans les

sciences sociales et un peu moins dans l'enseignement (Gyimah-Brempong et Ondiege, 2011). Il en résulte que, tandis que les diplômés des établissements d'enseignement supérieur africains croupissent dans le chômage, les pays africains continuent de connaître des pénuries de main-d'œuvre qualifiée.

La clé de la croissance soutenue, de la compétitivité et de la transformation économique est une mise à niveau progressive de la capacité technologique nationale, et la qualité et la pertinence devraient être la marque distinctive de la réforme de l'enseignement supérieur en Afrique. Il faut mettre davantage l'accent sur l'amélioration des compétences scientifiques et technologiques, de la gestion des

Qualité et pertinence devraient être la marque distinctive de la réforme de l'enseignement supérieur en Afrique

entreprises et d'autres domaines qui conditionneront le débloccage du potentiel de production de l'Afrique (Gyimah-Brempong et Ondiege, 2011). Ce résultat peut être largement obtenu grâce à une restructuration radicale du système d'enseignement supérieur existant par le biais de la réforme des programmes d'enseignement, de mécanismes de financement appropriés et d'incitations à l'innovation et à l'excellence.

Investir dans les programmes de recyclage des diplômés au chômage

L'inadéquation des compétences requises sur le marché du travail et la formation purement académique des diplômés, constitue un énorme gaspillage de capital humain. Dans le court et moyen termes, la politique de valorisation des ressources humaines devrait s'orienter vers le recyclage des diplômés des établissements d'enseignement secondaire et supérieur au chômage afin de

satisfaire la demande croissante de diverses compétences sur le marché du travail. Ces compétences sont notamment les TIC, les services ainsi que le transport et la logistique. Les gouvernements devraient également œuvrer de concert avec le secteur privé pour mettre en relation les employés et employeurs potentiels.

Mettre au point des stratégies nationales pour attirer des membres qualifiés des diasporas

Les gouvernements africains reconnaissent la contribution des membres de la diaspora au développement économique de leurs pays d'origine, en tant qu'investisseurs et transmetteurs de fonds, de connaissances et de compétences (Brinkerhoff, 2006; Kapur, 2001). Une quinzaine de pays ont créé des institutions ou ministères liés à la diaspora. En outre, la CUA a créé la Direction des citoyens africains pour gérer les questions d'importance primordiales se posant dans les relations entre les diasporas et les gouvernements des pays d'origine.

L'intérêt initialement manifesté par les gouvernements africains pour faire participer les diasporas au développement de leur patrie, a peut-être été motivé par des considérations d'ordre financier ou économique, mais les communautés de la diaspora transfèrent aussi des ressources non financières – ou font des « transferts sociaux » – telles que les compétences et les valeurs modernes de l'Ouest vers l'Afrique. En fin de compte, ces ressources peuvent avoir un impact plus profond sur les attitudes des sociétés à l'égard de la liberté, de l'égalité des sexes, de la tolérance des différences, des droits humains, de la gouvernance et des pratiques politiques. Des membres qualifiés des diasporas, en particulier ceux engagés dans l'enseignement et la recherche dans les grandes universités de l'Ouest, peuvent contribuer grandement à transformer les universités africaines grâce à l'action qu'ils mènent en matière de recherche, d'enseignement et d'encadrement des jeunes universitaires et des futurs diplômés (encadré 4.3).

L'inadéquation et la médiocrité de l'infrastructure sont un grand obstacle à la libération du potentiel de développement de l'Afrique

Encadré 4.3: Tirer parti des connaissances de la diaspora: le programme Migrations pour le développement en Éthiopie

Avec le concours du Bureau de coordination pour la diaspora relevant du Ministère pour le renforcement des capacités de l'Éthiopie, l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) administre le programme Migrations pour le développement en Éthiopie (MidEth), programme spécifique de l'initiative plus vaste de l'OIM dénommée Migrations pour le développement en Afrique.

Mis en place pour combler les lacunes en matière de compétences en Éthiopie, le programme offre plusieurs composantes, notamment un plan de transfert de connaissances et de technologies. L'objectif de ce transfert est le retour temporairement en Éthiopie de membres qualifiés de la diaspora, de préférence pour six mois ou plus, afin qu'ils apportent un appui aux ministères et aux institutions publiques.

Le programme est coordonné par les ambassades éthiopiennes qui se chargent de recruter les membres de la diaspora, et le Ministère pour le renforcement des capacités qui évalue les besoins de l'Éthiopie en travailleurs spécialisés. L'OIM en Éthiopie coordonne la logistique. Le programme s'adresse aux universités d'Éthiopie qui recherchent des professionnels qualifiés, et des listes de postes vacants sont disponibles sur le site Web des ambassades. Le Ministère pour le renforcement des capacités finance le programme en prenant à sa charge les coûts des billets d'avion et du logement des participants qui sont de retour temporairement. Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) finance d'autres aspects du programme, notamment les activités de coordination de l'OIM et le versement au membre de la diaspora d'un montant complémentaire de 300 dollars par mois au maximum.

Un programme clef, qui rencontre du succès, est l'Ethiopian North American Health Professionals Association (ENAH-PA). Créée en 1999, ENAHPA est un réseau de volontaires de la diaspora et extérieurs à la diaspora voués à l'amélioration de la santé en Éthiopie. Chaque année, par l'intermédiaire de MidEth, l'ENAHPA envoie des professionnels de la santé en Éthiopie afin qu'ils dispensent une formation, donnent des conférences et animent des ateliers avec le concours de membres du personnel médical. L'ENAHPA organise les professionnels de la santé, l'OIM prend en charge leurs billets d'avion et le Gouvernement éthiopien approuve leur mission.

Source: *Tiré de Kuschminder et Siegel (2010).*

Transformer le système universitaire en un catalyseur du changement

Aucun pays du monde n'est arrivé à s'intégrer à l'économie mondiale fondée sur la connaissance en se contentant d'investir uniquement dans l'enseignement primaire. Au moment où l'Afrique se prépare à être le prochain pôle de croissance mondiale, les gouvernements africains doivent privilégier l'enseignement post-universitaire et l'enseignement universitaire, en mettant en particulier l'accent sur la science et la technologie, les études commerciales, ainsi qu'une solide culture de la recherche dans les universités du continent. La réforme des universités

devrait porter également sur le mode de production des connaissances, la nature et le contenu du savoir, la place de la recherche et de la production des connaissances et comment faire face au coût y relatif, ainsi que les types de partenariats que les universités d'Afrique recherchent et poursuivent pour être à égalité dans l'arène mondiale tout en conservant leur utilité aux échelons national et local (Zezeza et Olukoshi, 2004 ; Aina, 2010). De par leur importance, ces questions ont des répercussions majeures sur l'avenir des universités africaines.

Investir dans les centres d'excellence régionaux

Les gouvernements africains doivent soutenir les centres d'excellence dans le domaine de la science et de la technologie. Les pays les plus avancés dans ce domaine, tels que l'Afrique du Sud, l'Égypte, le Kenya et le Nigéria, peuvent devenir des pépinières d'entreprises régionales desservant des pays plus petits. Il faudrait créer des centres d'excellence nationaux et régionaux, à l'instar de l'Institut indien de la science et de la technologie et du Business Clinic de l'Université du Botswana.

De tels centres visent à promouvoir la recherche de qualité que doivent se partager les institutions dispersées sur le plan géographique. La maîtrise (MA) et le doctorat en économie du Consortium pour la recherche économique en Afrique, fruits de la collaboration, en témoignent. L'approche peut être reproduite en ce qui concerne les programmes de formation en agriculture, en gestion des entreprises et en ingénierie ainsi que dans les TIC.

4.3 Investir dans l'infrastructure physique

AUCUN PAYS N'A maintenu une croissance rapide sans maintenir des taux tout à fait élevés d'investissement dans l'infrastructure publique. L'infrastructure influe sur la croissance de deux manières – directement par l'accumulation de capital physique et indirectement par des améliorations de la productivité. Au niveau microéconomique, l'investissement dans l'infrastructure renforce l'activité privée en abaissant le coût de production et en ouvrant de nouveaux marchés, de même qu'en offrant de nouvelles opportunités commerciales et de production. Dans le même temps, l'investissement dans l'infrastructure de production d'énergie et dans les domaines de l'eau, de l'assainissement et du logement améliore le bien-être social des citoyens.

L'insuffisance et la médiocrité de l'infrastructure en Afrique constituent un grand obstacle à la libération du potentiel de développement de l'Afrique. La recherche empirique indique qu'en raison du déficit d'infrastructure de l'Afrique, le taux de croissance économique par habitant diminue de 2 points de pourcentage chaque année et la productivité des entreprises de 40% (Foster et Briceño-Garmendia, 2010; Ramachandran, Gelb et Shah, 2009).

Le continent a d'énormes problèmes d'infrastructure, dont notamment les suivants:

- ▶ Un taux de pénétration des télécommunications de 6 % environ contre une moyenne de 40% pour les autres régions du monde. L'Afrique a le taux de pénétration de l'Internet le plus faible, soit 3 % ;
 - ▶ Un accès par la route de 34 % contre 55 % en moyenne pour les autres régions, sans compter des coûts de transport parmi les plus élevés du monde ;
 - ▶ Le taux d'accès à l'eau et à l'assainissement (65 % pour les zones urbaines et 38 % pour les zones rurales) contre des taux d'accès à l'eau de 80 à 90 % pour les autres régions.
 - ▶ En raison principalement de ce sous-investissement (tableau 4.3), les pays africains figurent parmi les moins compétitifs du monde. À elle seule, une augmentation de la croissance de la production d'électricité par habitant, la faisant passer de 2 à 6 % , entraînerait une progression d'un demi-point de pourcentage de la croissance économique. L'infrastructure en Afrique a cruellement besoin de remise en état, de modernisation et d'expansion pour rattraper plusieurs années de maintenance déficiente pour ne pas dire de négligence.
- ▶ L'accès à l'électricité pour 30 % de la population contre 70 à 90 % pour l'Asie, l'Amérique latine et le Moyen-Orient ;

Tableau 4.3
Densité de l'infrastructure

Unités normalisées	Pays subsahariens à faible revenu	Autres pays à faible revenu
Densité du réseau routier pavé	31	134
Densité totale du réseau routier	137	211
Densité de lignes téléphoniques principales	10	78
Densité de lignes mobiles	55	76
Taux de pénétration d'Internet	2	3
Puissance installée	37	326
Taux de pénétration de l'électricité	16	41
Accès à une source d'eau améliorée	60	72
Accès à des services d'assainissement améliorés	34	51

Source: Adapté de Foster et Briceño-Garmendia, 2010:3.

Initiatives récentes et déficit de financement

Les dirigeants africains ont fait preuve d'une plus grande détermination à s'attaquer au déficit d'infrastructure en nouant des partenariats solides avec des institutions mondiales et régionales. Divers cadres de planification mis au point par le NEPAD depuis sa création² ont été regroupés en juillet 2010 pour former le Programme pour le développement de l'infrastructure en Afrique. Ce programme couvre les quatre secteurs clefs des transports, de l'énergie, des ressources en eau transfrontières et des TIC (BAD et al. 2011) et sera exécuté en deux étapes – étude et mise en œuvre – et il s'agit donc d'un travail qui se poursuit.

L'infrastructure en Afrique subsaharienne a besoin de 96 milliards de dollars environ par an dont les deux tiers pour les dépenses d'équipement (tableau 4.4). Les dépenses effectives sont estimées à 45 milliards de dollars par an, et après la prise en compte des gains d'efficacité potentiels qui pourraient atteindre 17 milliards de dollars, le déficit de financement de l'infrastructure de l'Afrique reste appréciable, se chiffrant à environ 31 milliards de dollars par an, soit 12 % du PIB du continent (Foster et Briceño-Garmendia, 2010). La moitié environ des besoins financiers est destinée à l'énergie, suivie par le transport et l'approvisionnement en eau.

Tableau 4.4
Afrique subsaharienne: Besoins en infrastructure, 2006–2015, (en milliards de dollars par an)

	Dépenses d'équipement	Exploitation et entretien	Dépenses totales
TIC	7	2	9
Irrigation	2,7	0,6	3,3
Énergie	26,7	14,1	40,8
Transport	8,8	9,4	18,2
Eau et Assainissement	14,9	7	21,9
Total	60,4	33	93,3

Source: Foster et Briceño-Garmenda, 2010.

Étant donné que les possibilités de prélever des impôts supplémentaires ou des droits de péage sont très limitées, des actions simultanées s'avèrent nécessaires sur deux

Mobiliser les ressources

Les efforts tendant à encourager un apport supplémentaire intérieur et extérieur de financement du développement, devraient bénéficier d'un rang de priorité politique élevé aux niveaux international et national. Il est largement possible d'innover davantage dans la mobilisation de nouvelles sources de financement du développement, si la volonté politique existe. La présente section examine les options ouvertes à l'Afrique. (Le chapitre 5 examine ces questions de façon plus détaillée.)

Développer les marchés financiers et de capitaux intérieurs

Des efforts considérables sont faits afin d'attirer vers l'infrastructure un financement pour le développement de l'infrastructure à partir de sources extérieures privées et publiques, mais la mobilisation des ressources intérieures n'a pas été suffisamment prise en compte (Inderst, 2009 ; CNUCED, 2007). Les sources seraient, entre autres, les caisses de pensions, les fonds souverains (dans le cas des pays africains dotés de ressources minières) et les fonds des compagnies d'assurances. Plusieurs pays d'Afrique, tels que le Ghana, le Kenya, le Nigéria et le Sénégal, ont commencé à puiser dans les caisses de pensions et les fonds des compagnies d'assurances pour financer l'infrastructure.

Par le biais de réformes structurelles, les gouvernements africains peuvent également développer les marchés financiers locaux à long terme, qui comprennent des marchés obligatoires gouvernementaux et non gouvernementaux et des marchés boursiers. De nouveaux ins-

plans: mobilisation des ressources et plus grande valorisation des investissements actuels.

truments sont d'ores et déjà utilisés, tels que les bons de la diaspora et les bons liés aux produits de base (Ratha et Ketkar, 2007 ; Kushminder et Siegel, 2010). Un marché obligataire intérieur est fondamental pour la tarification du risque lié au crédit associé au financement à long terme. Les bourses locales pourraient être renforcées de façon à absorber les actions provenant d'importantes offres publiques en vue d'accroître le financement à long terme disponible. Des mesures pourraient être prises pour renforcer le rôle des banques servant d'intermédiaires pour des projets d'infrastructure, par la création d'instruments et de marchés afin de moduler le risque, l'échéance et la durée.

Encourager l'investissement étranger direct en provenance de pays émergents

Du fait de l'importance croissante des pays émergents et des pays en développement tels que le Brésil, la Chine, l'Inde et la Turquie dans le commerce, les finances et l'investissement au niveau mondial, de nouvelles possibilités s'offrent de resserrer les relations économiques entre l'Afrique et ces acteurs. Les contributions de la Chine et de l'Inde à l'infrastructure de l'Afrique sont tout à fait visibles et très difficiles à ignorer (Foster *et al.* 2008). Ces puissances émergentes disposent de ressources financières relativement importantes de même que de qualifications et de technologies appropriées dont les pays africains ont besoin pour faire face à leurs besoins en matière de développement. La Chine est le plus grand investisseur dans l'infrastructure africaine (encadré 4.4).

Encadré 4.4: La Chine et le développement de l'infrastructure de l'Afrique

Les engagements de dépenses chinois en faveur de l'infrastructure en Afrique ont bondi au cours de la période 2001-2009 et atteint 14 milliards de dollars. Rien qu'en 2008, les contractants chinois détenaient 42,4% du marché africain occupé par les premiers 225 contractants internationaux.

La plupart des engagements de dépenses chinois concernent l'électricité, les TIC et le transport. En valeur, les projets relatifs à l'énergie représentent la moitié environ des projets financés par les Chinois. Environ un tiers des engagements de dépenses chinois sont allés à dix des 16 pays africains sans littoral, et environ deux tiers aux pays à faible revenu. La remise en état des projets financés auparavant par la Chine représente 18% des projets financés par le pays et dont la plupart se trouvent en milieu rural.

L'entrée des entreprises de travaux publics et des promoteurs de projets d'infrastructure de la Chine sur le marché des actions et des projets PPP, n'en est qu'à des débuts, mais les entreprises reconnaissent qu'il s'agit d'un marché en croissance. Selon une enquête, les appels d'offres représentent un peu moins de 90% des contrats gagnés en Afrique par les contractants chinois. Ces derniers s'établissent davantage, en créant des emplois pour les Africains et en investissant dans la formation des employés locaux.

Source: Chen (2010).

Les pays africains devraient par conséquent tout mettre en œuvre pour attirer l'IED en provenance de ces pays vers le développement de l'infrastructure matérielle. Non seulement les Chinois ont les ressources financières, ils ont aussi les compétences techniques et un savoir-faire confirmés dans ce domaine. Les pays africains riches en ressources devraient mettre à profit la flambée des prix des produits de base pour négocier à meilleur compte des contrats « ressources contre infrastructure ».

Accélérer la réforme institutionnelle et de la gouvernance

La conception et la mise en place de politiques, lois et réglementations qui proposent des règles, mécanismes et procédures prévisibles et responsables sur les appels d'offres et les soumissions et font exécuter les contrats entre le secteur public et le secteur privé sont indispensables pour mobiliser les ressources financières privées intérieures et extérieures nécessaires au financement du développement de l'infrastructure (Sendy, Kaplan et Mousley, 2011). Cela suppose également d'améliorer les résultats des organes réglementaires et d'appliquer des règles et des procédures de concurrence plus explicites.

Tirer davantage parti de l'investissement actuel dans l'infrastructure par des gains d'efficacité

Il faut, de plein droit, parvenir à une plus grande efficacité dans la prestation des services sans compter que c'est là une mesure complémentaire de la mobilisation des ressources financières. S'ils accélèrent la réforme dans le secteur de l'infrastructure, les gouvernements peuvent engranger des économies énormes par le biais des gains d'efficacité – la Banque mondiale estime que l'on peut économiser quelque 17 milliards de dollars grâce à une plus grande efficacité dans l'infrastructure (Foster et Briceño-Garmendia, 2010). Quelques approches clés sont exposées ci-dessous :

Promouvoir les PPP grâce à un cadre de participation transparent

L'investissement dans l'infrastructure en Afrique est demeuré faible pendant longtemps pour plusieurs raisons. En premier lieu, les investissements dans l'infrastructure présentent les caractéristiques d'un bien public (c'est-à-dire qu'ils sont non exclusifs pour ce qui est de la consommation), ce qui incite très peu le secteur privé à investir. En deuxième lieu, le manque de financement à long terme stable, les risques sectoriels élevés, l'instabilité politique et la mauvaise gouvernance limitent la partici-

pation du secteur privé. En troisième lieu, le secteur privé dispose de trop peu de ressources pour financer l'infrastructure.

Ces dernières années cependant, l'idée des PPP dans le domaine de l'infrastructure s'est imposée aux responsables africains. Compte tenu de la crise financière qui secoue les pays africains et de la pénurie de dettes à long terme libellées en monnaie locale, plusieurs pays africains encouragent les PPP, notamment les coentreprises, les projets de type construction-exploitation-transfert et des dispositifs semblables, qui pourraient contribuer à mettre à niveau et à étendre la base de l'infrastructure (Sendy, Kaplan et Mousley, 2011 ; Foster et Briceño-Garmendia, 2010). Pour que les PPP soient couronnés de succès cependant, les gouvernements doivent mettre en place des cadres institutionnels clairs et transparents qui couvrent de nombreux aspects des transactions relatives aux PPP, allant de l'élaboration des projets au respect des clauses des contrats, ainsi que des organes solides pour contrôler la mise en œuvre, évaluer les résultats et garan-

tir un respect total dans la réalisation des objectifs de performance (CEA, 2011b).

Démanteler les monopoles et encourager la concurrence

Les cas d'inefficacité opérationnelle et la corruption sont des problèmes généralisés dans les services publics de distribution. Ces cas d'inefficacité dans le domaine de l'énergie coûtent à l'Afrique 2,7 milliards de dollars par an, soit environ 0,8% du PIB (Foster et Briceño-Garmendia, 2010)³. On estime que les pertes moyennes en matière de distribution de l'énergie sont de 23,3%, soit plus du double de la norme retenue pour les pays en développement. Cet état de choses touche tous les pays dans une certaine mesure. Cette inefficacité réduit le rythme de l'électrification, assèche la bourse des citoyens et mine les résultats des services publics de distribution. Le problème ne se limite pas seulement à une piètre couverture du réseau, mais vient également du prix exceptionnellement élevé des services fournis au titre de l'infrastructure en Afrique (tableau 4.5).

Tableau 4.5

Coût élevé de l'infrastructure africaine

Secteur	Afrique	Autres régions en développement
Tarifs de l'énergie (dollars par kilowatt-heure)	0,02–0,46	0,05–0,1
Tarifs de l'eau (dollars par mètre cube)	0,86–6,56	0,03–0,6
Tarifs du transport routier de marchandises (dollars par tonne-kilomètre)	0,04–0,14	0,01–0,04
Téléphonie mobile (dollars par catégorie par mois)	2,6–21	9,9
Téléphonie internationale (dollars 3 minutes vers les États-Unis)	0,44–12,5	2
Appels sur Internet (dollars par mois)	6,7–148	11

Source: Foster et Briceño-Garmendia, 2010.

Note: Les fourchettes reflètent les prix dans différents pays et les niveaux de consommation.

Les gouvernements peuvent obtenir une plus grande efficacité et des coûts plus faibles de l'électricité et de l'eau en encourageant la concurrence par le biais de la déréglementation et de la privatisation. Les télécommunications en constituent le meilleur exemple en Afrique, ces dernières années. La déréglementation du secteur qui a permis la concurrence entre les fournisseurs privés, a été responsable de la rapide expansion de la téléphonie mobile dans de nombreuses parties du continent. Il faudrait agir de même pour encourager la concurrence dans

les domaines de l'énergie, du transport, des banques et des finances. La privatisation doit être complétée par une réglementation propice pour veiller à ce que des monopoles privés ne surgissent pas.

Le problème de la corruption et de l'inefficacité dans le fonctionnement et la gestion des services publics de distribution, fait partie du vaste programme inachevé de gouvernance économique. Les services publics de distribution d'Afrique incarnent seulement 40 % environ des

pratiques de bonne gouvernance pour de telles entreprises (Vagliasindi et Nellis, 2009), malgré les sommes considérables consacrées par exemple à la formation des cadres dirigeants, à la comptabilité et à la vérification interne des comptes, aussi bien qu'aux organes de réglementation. Certains efforts ont débouché sur de grands succès (la Botswana Power Corporation et la Kenya Power and Lighting Company par exemple), mais

les résultats ont été en général décevants (Nellis, 2005). Les plans les meilleurs mis au point pour la réforme institutionnelle peuvent être mis en échec à moins que les gouvernements ne s'engagent à tenir les ministères, les organes réglementaires, les contractants et les dirigeants des services de distribution pour responsables.

4.4 Libérer le potentiel agricole de l'Afrique

L'AGRICULTURE RESTE L'OSSATURE des économies africaines. Elle emploie 90% de la main-d'œuvre rurale, 60% de la main-d'œuvre totale (urbaine et rurale), fournit jusqu'à 40% des recettes d'exportation et couvre plus de 50% des besoins et du revenu des ménages (CEA, 2007a). Toutefois, le secteur a bénéficié de l'attention la plus faible de la part des gouvernements jusqu'en 2003, date à laquelle les dirigeants africains ont adopté le Programme intégré pour le développement de l'agriculture en Afrique (CAADP). Puisque l'agriculture n'a pas été transformée, des millions de ruraux africains ont été piégés dans un cycle de sous-production, de sous-emploi, de faible revenu et de pauvreté chronique (CEA et CUA, 2009b).

Les médiocres résultats du secteur sont en grande partie imputables aux facteurs suivants : absence de l'infrastructure rurale et interrégionale essentielle, accès limité des agriculteurs au crédit, faible base de compétences des petits exploitants, absence de sécurité d'occupation des terres et imposition généralisée des petits exploitants agricoles par les gouvernements (Banque mondiale, 2007). Les chaînes de valorisation et les systèmes innovateurs des petits exploitants agricoles sont à un stade embryonnaire, tandis que les secteurs des engrais et de l'irrigation sont sous-développés. De ce fait, la production vivrière par habitant a chuté tout comme a stagné la production agricole, et la transition démographique prend du retard (CEA et CUA, 2009b).

Le préjugé persistant et généralisé contre la ruralité en Afrique contraste vivement avec les économies d'Asie de l'Est dont l'industrialisation a réussi, telles que la Corée et Taiwan (Chine), où la réforme agraire et la révolution

verte ont été d'importants moyens de création de richesses et de distribution du revenu lors de la phase initiale du développement. L'État développementiste militant, qui a investi massivement dans l'infrastructure du transport et des télécommunications, la recherche et la vulgarisation agricoles, les systèmes d'irrigation et les installations de stockage – autant de facteurs essentiels pour relever la productivité et augmenter le revenu des pauvres – a été une force cruciale dans la transformation de l'agriculture dans des pays comme la Chine et la Corée.

La transformation de l'agriculture de l'Asie de l'Est a servi de base à l'industrialisation des économies, en ouvrant la voie à l'apparition d'une base plus diversifiée. L'augmentation du revenu des agriculteurs a créé, dans les zones rurales, une demande soutenue de moyens de production agricoles, de services de transformation et de commercialisation ainsi que de biens de consommation et de services. Puis a suivi le passage à des stratégies d'industrialisation axée sur l'exportation, qui ont provoqué une croissance rapide dans l'industrie et dans les centres urbains. Ce phénomène a, à son tour, entraîné d'importantes retombées en faveur des zones rurales, entraînant des envois de fonds par les travailleurs qui avaient migré vers les zones urbaines et créant des opportunités non agricoles dans les zones rurales, puisque les industries

La transformation de l'agriculture est un préalable pour libérer le potentiel de développement du continent

urbaines cherchaient à implanter certaines de leurs activités à forte intensité de main-d'œuvre (telles que l'industrie alimentaire et la ferronnerie) dans les zones rurales où la rémunération est plus faible. Le coup de bélier final est venu de la libéralisation du marché à la fin des années 90, qui a ôté au marché toute sa vitalité et apporté la concurrence internationale et l'IED dans ces économies, y compris dans les zones rurales.

L'expérience de l'Asie (et de l'Amérique latine) couronnée de succès dans la transformation de l'agriculture, suscite

la convoitise de nombreux responsables africains qui admettent de plus en plus (avec leurs partenaires de développement) que transformer l'agriculture est une condition préalable à la libération du potentiel de développement du continent (CEA et CUA, 2009b ; CEA, 2007a). Les tâches prioritaires en matière de révolution agricole de l'Afrique sont complexes, comportent plusieurs facettes et des dimensions technologiques, microéconomiques, institutionnelles et écologiques, raisons qui ont motivé l'élaboration du CAADP par l'UA (encadré 4.5).

Encadré 4.5: Transformer l'agriculture africaine: des opportunités nouvelles

Les perspectives de transformation agricole, qui propulseraient l'industrialisation et le développement social, n'ont jamais été aussi bonnes en Afrique (CEA et CUA, 2009b). L'apparition, ces dernières années, du mécanisme directeur continental et régional et des politiques nationales, a été un tournant. Le CAADP est à présent le point de référence pour les gouvernements africains d'améliorer la productivité agricole et de réduire la faim sur le continent (CUA, 2003 et 2006).

Les partenaires de développement, les fondations privées et le secteur privé international tiennent de plus en plus à accroître la productivité dans l'agriculture africaine, afin d'assurer la sécurité alimentaire et d'utiliser la transformation agricole comme socle de l'industrialisation de l'Afrique. Certains des exemples notables sont l'Initiative pour la sécurité alimentaire de l'Afrique, lancée par le G-8 au Sommet de L'Aquila en 2009, dotée d'un engagement de 22 milliards de dollars sur deux ans, le programme Feed the Future du Président Obama, l'Alliance pour une révolution verte en Afrique, initiative privée dirigée par l'ancien Secrétaire général de l'ONU Kofi Annan et la Nouvelle vision pour l'agriculture, initiative du Forum économique mondial, qui vise à élargir les partenariats, en servant de catalyseur de l'investissement et en intégrant les pratiques optimales dans la façon dont les acteurs privés extérieurs à l'Afrique devraient soutenir l'agriculture sur le continent.

État de mise en œuvre du cadre du CAADP

En tant que cadre, le CAADP a une portée continentale mais on estime qu'une évaluation approfondie des programmes agricoles et de sécurité alimentaire, des cadres directifs et des arrangements institutionnels des pays doit précéder tout processus crédible de planification de l'investissement. Le CAADP a également recours à des analyses clefs, telles que l'examen critique des contraintes et des lacunes dans les politiques, la modélisation économique, l'analyse des options de croissance et l'examen externe des plans d'investissement. La dernière analyse est soutenue par le Regional Strategic Analysis and Knowledge Support System, réseau panafricain de nœuds régionaux soutenant la mise en œuvre du CAADP.

La feuille de route du CAADP propose l'expansion des superficies cultivées, la gestion durable des terres et de l'eau, l'amélioration de l'accès au marché et à l'infrastructure, l'augmentation de la disponibilité en denrées alimentaires, l'amélioration des ripostes aux crises alimentaires ainsi que l'amélioration de la diffusion et de l'adoption des résultats de la recherche et de la technologie agricoles. Dans la Déclaration de Maputo sur l'agriculture et la sécurité alimentaire en Afrique, adoptée par la Conférence des ministres de l'agriculture de l'UA tenue en juillet 2003, les pays africains étaient exhortés à allouer, dans les cinq ans, une part de 10% de leurs budgets nationaux à l'agriculture. Seuls quatre pays l'ont fait cependant : l'Éthiopie (13%), le Ghana (10%), le Malawi (14%) et le Mali (17%). Bon nombre de pays atteignent à peine 4% du PIB et doivent compter sur l'APD pour financer l'agriculture et d'autres secteurs (Benin *et al.*, 2010).

La mise en œuvre du CAADP en est à ses débuts – une quarantaine de pays sont à des stades différents, allant de la reconnaissance formelle du CAADP comme ajoutant de la valeur à la formulation de programmes et de projets alignés sur ledit cadre. En septembre 2011, 27 pays avaient achevé leur processus d'organisation de table ronde du CAADP et signé leurs pactes. Sur ces 27 pays, une vingtaine avaient mis au point des plans d'investissement dans l'agriculture et la sécurité alimentaire fondés sur le CAADP et étaient soumis aux examens techniques indépendants menés par la CUA et le NPCA. Quatorze pays ont organisé les réunions d'affaires qui exposent le résultat de l'examen technique indépendant, lequel vise à obtenir le soutien sur le plan local et à mobiliser l'aide internationale. Ces mesures passent pour être une démonstration d'un engagement commun ferme de l'État, du secteur privé, de la société civile, des agriculteurs et des partenaires de développement. La CEDEAO a également signé un pacte régional (Benin *et al.*, 2010).

À mesure que progresse la mise en œuvre du CAADP, le modus operandi devrait être d'expérimenter, de faire des essais pilotes et de concevoir des pratiques optimales pour une application plus étendue. Les réformes devraient commencer par des mesures d'intervention modestes et pragmatiques qui regroupent les agriculteurs, l'État et les marchés et libèrent progressivement le potentiel agricole. L'expérimentation et la mise à l'essai peuvent contribuer à réduire les risques et à améliorer le taux de succès des réformes par la reproduction à une plus grande échelle des projets pilotes qui ont marché et l'élimination des options qui se sont soldées par un échec et pourraient avoir des retombées désastreuses (Hoffman et Wu, 2009).

Quatre des nombreuses questions prioritaires identifiées par le CAADP pour transformer l'agriculture africaine méritent d'être signalées.

Augmenter les superficies cultivées

On estime que 60% des terres arables en Afrique ne sont pas mises en culture, ce qui offre une réelle possibilité d'accroître la production agricole, tant pour les cultures de base que pour les exportations (McKinsey Global Institute, 2010). Un examen global des régimes fonciers dépassés, tout comme de différents types de propriété et d'utilisation des biens, s'impose. Les réformes foncières peuvent être lancées du sommet vers la base ou de la base vers le sommet à partir d'expériences locales. Ces approches peuvent permettre de mettre en culture de vastes étendues de terres inutilisées. La nécessité est impérieuse de régénérer de vastes étendues de terres dégradées grâce à des mesures de conservation des sols et des ressources en eau de même qu'à une utilisation durable de la technologie et des intrants modernes (CEA et CUA, 2009b).

De nouvelles modalités d'acquisition de la propriété foncière et d'utilisation des terres donneraient la possibilité d'attirer l'IED vers l'agriculture par le biais de coentreprises agissant dans le cadre d'accords de location, coentreprises qui ne devraient toutefois pas être autorisées si elles déplacent des communautés qui utilisent les terres aux fins de production (Union africaine, BAD et CEA, 2010).

Relever les rendements des cultures de base

Les taux élevés de croissance démographique, l'urbanisation et les prix mondiaux élevés des denrées alimentaires amènent les gouvernements à augmenter les rendements des cultures de base. Cela reste un défi particulier pour l'Afrique où l'investissement dans l'infrastructure, la technologie et la recherche agricole est faible, et le recours à des pratiques pour des rendements élevés (tels que l'utilisation des engrais et des pesticides ainsi que des outils mécaniques et l'irrigation), très faible par rapport aux autres régions en développement.

L'amélioration de la productivité des petits exploitants agricoles devrait être un objectif clef au cours des 20 prochaines années. Il faut dans ce cadre des niveaux d'investissement élevés et soutenus dans les biens publics essentiels en faveur du secteur rural, tels que les routes et l'infrastructure de l'irrigation, ainsi qu'un appui à des techniques agricoles innovatrices, de même que des systèmes d'apprentissage en faveur des petits exploitants agricoles. L'expérience des pays qui ont connu une révolution verte réussie, montre que l'accès des agriculteurs à la science et à la technologie, par l'intermédiaire des établissements de recherche et des centres de démonstration, est crucial pour la pleine réalisation du potentiel des petits exploitants. Une telle approche, allant de pair avec les centres de vulgarisation agricole et l'accès au crédit et aux semences, devrait être étendue (OCDE-CAD/IPRCC, 2010).

Relier les agriculteurs aux marchés

La plupart des agriculteurs africains cultivent aux fins de subsistance, mais, avec de l'aide, ils auront des possibilités considérables de produire à meilleur compte des produits de haute valeur. Au-delà du renforcement des capacités et d'un accès amélioré aux intrants, les agriculteurs doivent être reliés aux marchés grâce à des chaînes de valorisation régionales (CEA et CUA, 2009b). Cela nécessite le développement des petites et moyennes industries rurales, les liens vitaux aux marchés mondiaux et régionaux¹. Il faudra également davantage d'investissement étranger direct dans l'agriculture, avec des liens en amont et en aval bien définis, couvrant de nouveaux secteurs de la production manufacturière et des services (CEA et CUA, 2009).

Pour la première fois depuis plusieurs décennies, les responsables africains se tournent vers les petits exploitants agricoles comme possibilité de déclencher une transformation rurale réussie. Cet espoir naît de la transformation rurale couronnée de succès en Chine, où la réforme des petites exploitations agricoles et des prix a

provoqué une augmentation massive de la production agricole. La production manufacturière rurale et les activités connexes représentent à présent la majeure partie du revenu et de l'emploi dans la Chine rurale. Dans les contextes propres de l'Afrique, les options ci-après méritent la plus grande attention.

Améliorer l'accès à la terre par la réforme foncière

Bien que l'Afrique dispose de 60% des terres arables du monde, l'accès – en particulier des femmes – à la terre demeure un énorme problème et l'insécurité d'occupation empêche les agriculteurs d'investir leur travail et leurs maigres ressources dans la technologie afin d'améliorer la productivité des sols. La nécessité d'une réforme foncière

est reconnue, mais des mesures sont rarement prises à ce sujet (Chambers, 1991 ; Pausewang *et al.*, 1990). Ce problème persiste bien que des pays tels que l'Éthiopie expérimentent de nouvelles pratiques d'utilisation des sols pour réduire l'incertitude parmi les agriculteurs. La certification foncière de l'Éthiopie menée par la commu-

nauté, est un moyen efficace d'améliorer les pratiques d'utilisation des sols pour réduire l'empiètement et améliorer la conservation des sols (Deininger *et al.*, 2007).

Il n'existe aucun modèle universel unique de réforme foncière que les pays devraient suivre. Les types de propriété foncière dans chaque pays sont déterminés par des facteurs historiques et culturels et chaque pays doit poursuivre une politique de réforme foncière qui prenne en compte les contextes écologique, social et culturel. Ni le vieux système de propriété des terrains communaux ni la forme moderne de propriété privée ne peuvent traiter de façon adéquate le problème de la pénurie de terres, qui a été exacerbé par le rapide accroissement démographique, des décennies de dégradation des terres et les nouvelles menaces provenant du changement climatique.

La mainmise de l'État sur la terre, comme c'est actuellement le cas en Éthiopie, empêche l'investissement et la

Investir dans la science et la technologie

L'innovation dans la recherche et la technologie est un moyen crucial de transformer l'agriculture africaine. L'augmentation des rendements, la valorisation des produits, le relèvement de l'efficacité de l'utilisation des ressources – de l'eau à la terre – ne se produiront pas sans efforts déterminés visant à leur consacrer des ressources. Pourtant, la situation est telle que les dépenses consacrées à l'agriculture sont nettement en deçà du taux de 10 % convenu au Sommet de Maputo.

Le montant consacré à la recherche et à la technologie est également très faible, bien que le taux de rendement économique de ce domaine soit très élevé (Ehui et Tsigas, 2006). Pour nombre d'analystes, les dépenses publiques

Faire profiter les zones rurales des services financiers

La demande de services financiers dans l'Afrique rurale est énorme, mais les fournisseurs de tels services sont trop peu nombreux, voire inexistants. Dans les pays où existent des institutions de microfinancement, leur portée est faible en raison de l'insuffisance de leurs capitaux ; par ailleurs les importantes garanties exigées découragent les emprunteurs potentiels. De surcroît, les institutions de

Il n'y a pas de modèle universel unique de réforme foncière que les pays devraient suivre

productivité puisque les petits exploitants agricoles sont dans l'incertitude et redoutent l'expropriation par l'État d'un trait de plume (Cheru, 2002). De même, l'adoption de la propriété privée concentre les terres dans les mains de quelques-uns et exclut souvent les agriculteurs démunis et les femmes. Aussi toute stratégie tendant à s'attaquer à la pénurie de terres doit-elle concilier les intérêts des paysans sans terre et ceux des propriétaires privés qui veulent se lancer dans la production commerciale dans un but lucratif.

(en part du PIB) sont considérées comme adéquates à 2 % ou plus – le chiffre pour le continent s'établit à 0,7 %, soit moins que la moyenne mondiale d'environ 1 %. L'Afrique australe affiche 2,3 % et l'Afrique du Sud 3 % (CEA et CUA, 2009).

Des investissements immenses dans les innovations sont requis pour améliorer la production vivrière et accélérer la transformation économique (en partie en raison du solide effet de multiplication de l'agriculture). S'ils veulent améliorer la productivité du secteur, les gouvernements africains devraient consacrer davantage à la recherche et à la technologie.

microfinancement sont davantage tournées vers le prêt à la population rurale que vers la mobilisation de l'épargne de cette population. Le statut de sous-développement des banques rurales constitue à présent un grave obstacle à l'épargne et à la fourniture de services financiers essentiels dans les zones rurales.

Les gouvernements africains devraient consacrer davantage de fonds à la recherche et à la technologie s'ils veulent améliorer la productivité du secteur

Les gouvernements doivent par conséquent absolument élargir l'intermédiation financière dans les zones rurales en libéralisant le secteur financier et bancaire, et également encourager la concurrence entre les différents fournisseurs – notamment les coopératives d'épargne et de crédit, les associations d'épargne et de prêt et les banques commerciales nationales. Ainsi seraient promues la concurrence et une expansion des services bancaires (encadré 4.6).

Encadré 4.6: Ouverture financière en Tanzanie: La National Microfinance Bank

La National Microfinance Bank (NMB) en Tanzanie, fait de l'ouverture financière - étendre les services bancaires à des communautés auparavant « non bancables » - une priorité. Selon une étude menée en 2009 par FinScop, une société panafricaine d'études de marché, la proportion de la population adulte du pays qui avait recours aux banques et à d'autres institutions officielles n'était que de 12,4 %. L'importante couche de la population non bancarisée représentait donc une énorme opportunité pour la NMB et la situation évolue vite. Au cours des cinq dernières années, le nombre des clients a plus que doublé, passant de 600 000 à 1,4 million en 2011.

Cette rapide expansion a été possible pour deux raisons : l'expansion de son réseau d'agences passé de 100 à 140 agences, ce qui donne à la NMB une présence sur le terrain dans 80 % des districts administratifs du pays ; et l'enthousiasme de la banque pour la nouvelle technologie, qui lui a permis d'atteindre les clients des zones rurales reculées qui n'ont pas facilement accès à une agence de banque. La NMB est la première banque de Tanzanie à offrir des services bancaires mobiles, en permettant aux clients de vérifier les soldes, de transférer des fonds et d'acheter des montants pour leurs comptes d'électricité par l'intermédiaire de leurs téléphones mobiles. Avec le lancement de son service ATM PeasaFasta sans carte en avril 2011, les clients de la NMB peuvent à présent envoyer de l'argent à des personnes qui n'ont pas un compte bancaire. Les Tanzaniens non bancarisés peuvent retirer les fonds qui leur sont envoyés par l'intermédiaire de l'un quelconque des 400 guichets dans tout le pays, en utilisant un code envoyé à leur téléphone mobile et non la carte traditionnelle.

Pour les clients non bancarisés, c'est une question de commodité et de sécurité – une nette amélioration par rapport au fait de garder l'argent sous le matelas. En outre, l'intérêt perçu sur l'épargne incite déjà à épargner. Et une fois que les clients auparavant non bancarisés ont acquis un antécédent auprès de leur banque, ils peuvent avoir accès à d'autres services, tels que l'assurance contre les mauvaises récoltes et, à terme, les microprêts.

Source: Twentyman (2011).

Bâtir une économie qui s'adapte au changement climatique

Les efforts tendant à libérer le potentiel de l'agriculture africaine seront incomplets si les méfaits du changement climatique sont ignorés. Si rien n'est fait, le changement climatique modifiera le régime pluviométrique, diminuera les superficies appropriées pour l'agriculture, la durée des périodes de végétation et le rendement potentiel

des cultures, et pourra forcer des millions de personnes à migrer vers les zones urbaines (Low, 2006). Mais le continent a des possibilités de tirer profit de ses importants puits de carbone, de contourner les technologies polluantes et de se lancer sur une voie de croissance marquée par de faibles émissions de carbone et un développement

propre. Avec des innovations en matière de recherche et de technologie, ainsi qu'une gestion durable des terres et des ressources en eau, l'Afrique sera en mesure de réaliser la transition à un modèle de croissance économique verte pour transformer l'agriculture (CEA et CUA, 2009b). Les gouvernements africains devront donc prendre des

décisions concernant la prise en compte des politiques d'adaptation au changement climatique et d'atténuation des effets de ce changement et à instituer des politiques et incitations pour aider les agriculteurs à adopter des technologies et pratiques de production non polluantes.

Prendre des mesures hardies pour autonomiser les femmes

En Afrique subsaharienne, les femmes produisent jusqu'à 80 % de l'ensemble des produits vivriers de base et constituent une fraction appréciable de la main-d'œuvre agricole. Pourtant, elles ont moins accès que les hommes aux actifs agricoles, aux biens et services, au crédit, à l'éducation et à la formation, ainsi qu'aux emplois ruraux. Cette inégalité entre les sexes impose des coûts réels à la société sous forme de production agricole, de sécurité alimen-

taire et de croissance économique perdues (Banque mondiale, 2011a).

Il faut par conséquent orienter les politiques de façon à autonomiser les femmes, en particulier par un meilleur accès aux éléments susmentionnés, afin d'accroître leurs revenus (Banque mondiale, 2011a). La promotion de l'égalité entre les sexes est non seulement bonne pour les femmes, mais elle l'est aussi pour le développement.

Industrialiser par le biais de l'agriculture

On n'arrivera pas à résoudre le problème de l'insécurité alimentaire chronique, du sous-emploi et de la pauvreté dans l'Afrique rurale par la croissance de la productivité à elle seule. L'agriculture doit être suffisamment mise à contribution pour servir de fondement à une industrialisation plus large et il faut toute une gamme d'expériences pour canaliser les facteurs de production, cerner les pratiques optimales et les reproduire aux niveaux national et régional (Fan, Nestorova et Olofiniyi, 2010).

L'industrialisation rurale impulsée par l'agriculture peut renforcer le dynamisme des économies rurales – en créant des emplois non agricoles dans des grappes d'industries pour la valorisation, en plus de l'emballage, du traitement, de l'expédition et en faisant en sorte de garantir le recours à des intrants et à des services pour rendre l'agriculture elle-même plus productive. Elle peut produire des retombées locales et régionales en accroissant l'accès à des marchés dynamiques et en renforçant les liens entre les agriculteurs, l'industrie et les services (Banque mondiale, 2007).

Les pays africains peuvent s'inspirer de l'expérience de nouveaux partenaires de développement (BAD *et al.*, 2011). Chaque nouveau partenaire a un avantage com-

paratif, la Chine par le développement de l'agriculture et des zones économiques spéciales fondées sur le milieu rural, l'Inde par la révolution verte et l'apprentissage à forte intensité de qualifications et le Brésil par l'agriculture et l'agroalimentaire.

En particulier, l'enseignement tiré des cas de la Chine et de l'Asie de l'Est en général est que la transformation rurale exige au sommet une équipe dirigeante pragmatique et en prise directe sur le réel, soutenue par une fonction publique compétente, et axée sur les objectifs et qui s'emploie à mettre au point les atouts exceptionnels du pays plutôt que de privilégier l'élimination des aspects négatifs généraux (encadré 4.7). Cet état de fait exige la sélectivité, l'innovation dans de nouveaux arrangements

La promotion de l'égalité entre les sexes est non seulement bonne pour les femmes, elle l'est aussi pour le développement

institutionnels aux niveaux central et local, l'expérimentation et la phase des essais pilotes, ainsi qu'une alliance entre le secteur public et le secteur privé pour identifier les contraintes concrètes et y porter remède (Bruce et Li, 2009). Le gouvernement central et les administrations locales doivent être dotés des pouvoirs nécessaires pour

atteindre des buts concrets, enracinés dans le contexte local. Il faudra peut-être créer de nouvelles organisations. Qui dit pragmatisme dit souplesse pour le transfert de ressources humaines et financières limitées pour les utiliser là où la nécessité se fait sentir le plus.

Encadré 4.7: Enseignements à tirer de l'industrialisation de la Chine impulsée par l'agriculture

La libéralisation agricole et l'intégration internationale graduelle ont été fondamentales pour la politique de désengagement de Deng Xiaoping dans le cadre de la transformation économique de la Chine. Une réforme expérimentale de la propriété foncière inspirée par les citoyens a, de concert avec la réforme des prix des produits et des intrants agricoles, déclenché une révolution agricole. Les nouvelles zones économiques spéciales ont joué un rôle clef s'agissant de mettre à l'essai les réformes économiques, d'attirer l'investissement étranger direct, de catalyser les grappes d'industries, d'apprendre de nouvelles technologies et de faire éclore de nouvelles pratiques de gestion.

L'environnement porteur chinois propice au développement des entreprises prévoyait les facteurs suivants: la création d'emplois par les entreprises rurales et les microentreprises; une législation du travail et des politiques salariales; la formation et le renforcement des capacités par la mise à contribution des coentreprises et des programmes d'aide; l'autonomie et la prise de décisions locales; la concurrence entre les régions et les villes; la fonction publique et les réformes réglementaires; l'accès au financement; et la mise en place de technologies et d'infrastructures appropriées. Ce phénomène a contribué à son tour à un afflux massif de personnes des zones rurales pour occuper des emplois plus productifs dans le secteur manufacturier et les services dans les villes et sortir de la pauvreté (Fan, Nestorova et Olofiniyi, 2010).

La direction politique chinoise était soutenue dans ces réformes par des établissements de recherche tels que le Chinese Development Research Group, la Chinese Academy of Social Sciences et le Development Research Center du Conseil d'État. Le gradualisme du processus de réforme et le fait qu'il doive reposer sur des faits provenant des expériences locales, ont aidé à obtenir l'appui politique et renforcé sa crédibilité.

Source: Extrait des notes de la réunion de Bamako du Groupe d'étude Chine-CAD, avril 2010.

Mettre à contribution la coopération Sud-Sud

Autant que les enseignements tirés de l'industrialisation par le biais de l'agriculture, la coopération Sud-Sud offre des possibilités de transférer les résultats des expériences politiques, des technologies et des fonds pour stimuler la productivité agricole (CNUCED, 2009d). Ces nouveaux partenaires de développement peuvent apporter une touche commerciale à la coopération, dans le cadre de laquelle les entreprises agro-industrielles peuvent jouer un rôle important, en créant un savoir-faire technique et en matière de gestion et en mettant en place des intrants tels que les « semences à rendement élevé ». Une vigoureuse coopération avec des pays émergents pourrait par conséquent contribuer à une révolution verte africaine si

la relation est gérée de façon stratégique (Cheru et Modi, 2012).

Des nouveaux partenaires de développement, c'est la Chine qui a eu la présence la plus étendue. L'agriculture est sa priorité absolue, englobant plus de 40 pays et plus de 200 projets, un accent particulier étant mis sur la gestion des terres, les techniques de reproduction, la sécurité alimentaire, les machines et le traitement. Ces dernières années, la Chine a intensifié sa coopération technologique, l'organisation de cours de formation dans les technologies pratiques et la réalisation de projets expérimentaux fondés sur les technologies agricoles. Elle a envoyé

plus de 10 000 agrotechniciens en Afrique afin de former des agriculteurs locaux et fournir un appui technique (Cheru et Obi, 2010). Le plan d'action 2007-2009 du troisième Forum de coopération Chine-Afrique (FOCAC, 2006) prévoyait l'ouverture de 14 centres de recherche agricole en Afrique.

L'Inde, par l'intermédiaire du sommet du Forum Inde-Afrique lancé en avril 2008, a tenté de renforcer la coopération, en particulier en transférant les technologies agricoles qui répondent aux besoins des petits exploitants agricoles. Les sociétés indiennes, telles que Karturi Global et Karluskor, sont devenues des investisseurs majeurs dans l'agriculture. L'Inde est également active dans les initiatives interrégionales pour l'Afrique, englobant l'Inde, le Brésil et l'Afrique du Sud (IBSA), qui ont mis en place en 2003 le fonds pour l'atténuation de la pauvreté et de la faim en Afrique. Étant elle-même un leader dans le continent en matière de technologie agricole, l'Afrique du Sud est un acteur clef dans le transfert de technologie à d'autres pays africains (Arkhangelskaya, 2010).

Au sein de l'IBSA, la mise en place d'Embrapa en 2008 au Ghana indique une nouvelle phase d'engagement plus profond du Brésil dans l'agriculture africaine. Embrapa est une institution de recherche et de formation agricoles et constitue une force motrice dans le développement agricole. Plusieurs pays africains ont signé des accords de coopération technique et ont commencé à mettre en œuvre des projets communs avec Embrapa⁴. Le Forum de la recherche agricole en Afrique (FARA) entretient également le dialogue et mène des travaux de recherche communs avec Embrapa.

En outre, le Dialogue Brésil-Afrique sur la sécurité alimentaire, la lutte contre la faim et le développement rural, qui a regroupé au Brésil en 2010 plus de 40 ministres africains, met en lumière la coopération sur le partage de l'expertise dans les politiques prônant l'exploitation

La coopération Sud-Sud offre des possibilités de transférer les résultats des expériences politiques, des technologies et des fonds pour stimuler la productivité agricole

familiale, comme des projets d'achat public liés aux programmes d'aide alimentaire intérieure et d'alimentation scolaire, les prêts à des conditions de faveur pour importer des machines agricoles brésiliennes, ainsi que l'investissement et le transfert de technologie dans la production de biocarburants sur le sol africain (Gouvernement brésilien, 2010). De telles initiatives peuvent aider à libérer le potentiel agricole de l'Afrique, en augmentant la productivité des petits exploitants et en développant l'agriculture commerciale à grande échelle pour l'exportation.

Des pays tels que la Chine, l'Inde et le Brésil se font les champions de nouvelles technologies et de nouveaux systèmes de production, le but étant d'abandonner la vieille méthode de production à forte intensité de ressources en faveur d'une méthode dans laquelle la productivité agricole est renforcée par une utilisation et une gestion plus efficaces des ressources naturelles (ressources en terres aussi bien qu'en eau). Les pays africains devraient avoir pour priorité majeure de puiser dans les vastes connaissances et les compétences de ces pays, tout en élaborant des politiques foncières appropriées pour faire en sorte que les investissements étrangers dans l'agriculture africaine ne compromettent pas les droits fonciers des populations locales (BAD *et al.*, 2010).

Nouer des partenariats stratégiques non étatiques

Outre l'établissement de relations plus solides avec les gouvernements, les gouvernements africains doivent maximiser l'apport des donateurs bilatéraux et multila-

téraux, des fondations philanthropiques, des universités, des consortiums de recherche agricole et des agro-industries.

Ces dernières années, plusieurs organismes philanthropiques ont investi dans des expériences de révolution verte en Afrique pour stimuler la productivité des petits exploitants. Au moyen d'un soutien financier de la Fondation Bill et Melinda Gates, l'Alliance pour une révolution verte en Afrique, qui est une initiative privée dirigée par l'ancien Secrétaire général de l'ONU Kofi Annan, entre autres, ouvre la voie en ce qui concerne les petites exploitations agricoles en ayant recours à des technologies et intrants à rendement élevé et en dispensant une formation. Des mesures telles que relier les agriculteurs à la recherche et à la technologie afin qu'ils puissent accroître leur production, en leur permettant de les acheminer rapidement au marché, par de meilleures routes et

en leur fournissant des informations en temps réel sur les conditions du marché et les prix des produits, contribueront à augmenter les revenus des petits exploitants.

En résumé, pour que les petits exploitants d'Afrique améliorent la productivité et développent des créneaux rentables dans des chaînes de valorisation agricoles, l'État doit agir de deux manières : en investissant dans la recherche et la vulgarisation agricoles, l'innovation technologique ainsi que les transports et les communications ; et en faisant en sorte que le crédit soit disponible et que les intrants essentiels soient fournis. Cette mesure contribuerait grandement à diffuser l'industrialisation rurale grâce à l'augmentation des revenus des agriculteurs.

4.5 Intégration économique intra-africaine

L'INTÉGRATION CONTINENTALE PEUT considérablement promouvoir la croissance et libérer le potentiel de développement des pays africains en allégeant les contraintes qui pèsent sur la croissance (comme les mauvais réseaux de transport) et en diminuant les coûts directs et indirects de l'activité économique (Ramachandran, Gelb et Shah, 2009). L'intégration des marchés morcelés de l'Afrique peut donc aider à attirer l'investissement nécessaire – tant de l'Afrique que du reste du monde – et à créer des économies compétitives et plus diversifiées. Il faut, pour ce faire, de meilleures liaisons entre les pays – allant des routes bitumées à la coopération bancaire – afin de stimuler mutuellement la croissance économique, ce qui à son tour devrait renforcer l'intégration des pays africains dans l'économie mondiale.

L'Afrique compte plus d'organisations régionales que tout autre continent et la plupart des pays africains sont membres de plusieurs de ces organisations. Cependant, ces organisations n'ont pas réussi à libérer le potentiel de développement du continent et à assurer une croissance durable et la libéralisation, en raison essentiellement d'obstacles institutionnels et économiques au commerce intra-africain. Le cadre directif et réglementaire, la transparence et la prévisibilité du commerce ainsi que l'administration des entreprises, de même que le climat des affaires propre à promouvoir le commerce intra-africain, demeurent faibles et compliqués. D'autres problèmes

institutionnels sont les entraves liées à la bureaucratie et les obstacles physiques, tels que les commissions sur les routes, les frais de transit et les lenteurs administratives aux frontières et aux ports. Parmi les obstacles économiques figurent la forte dépendance de la plupart des pays à l'égard des exportations de produits primaires, les règles d'origine strictes émanant des régimes de libéralisation du commerce et la médiocrité des infrastructures (CEA, 2011b).

Les communautés économiques régionales (CER) de l'Afrique – piliers essentiels du programme d'intégration économique du continent – sont confrontés à de nombreux défis, notamment l'insuffisance des ressources financières et humaines, la faiblesse de l'infrastructure institutionnelle, l'appartenance des pays à plusieurs organisations, le chevauchement des mandats, une piètre coordination et une mauvaise harmonisation des politiques et un manque de volonté politique des États membres s'agissant de mettre à exécution protocoles convenus (CEA, 2010). Certaines CER telles que la CEMAC (Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale) et le COMESA ont certes fait des progrès dans des secteurs spécifiques, toutefois les résultats de bien d'autres sont décevants. En conséquence, le volume du commerce intra-africain reste faible par rapport au commerce au sein des autres régions du monde, développées comme en développement.

Changer de tactique : une modeste proposition en vue de l'intégration intra-africaine

Une approche nouvelle et pragmatique s'impose pour redynamiser l'intégration régionale en Afrique, promouvoir l'esprit d'entreprise, intensifier la compétitivité internationale des entreprises africaines et éliminer les contraintes qui pèsent sur l'offre. Une ambitieuse intégration des marchés sur le modèle de l'Union européenne n'est réalisable que dans beaucoup d'années. Étant donné la diversité des économies africaines, les faiblesses institutionnelles et l'énorme déficit d'infrastructure, des mécanismes institutionnels flexibles visant à promouvoir l'intégration régionale peuvent présenter davantage de chances de succès parce qu'ils répondent aux priorités et aux intérêts immédiats nationaux.

L'initiative la plus récente de l'UA dans ce domaine, le Programme minimum d'intégration (PMI), est un premier pas important. Ce Programme tente de définir des secteurs et sous-secteurs prioritaires qui produiraient des avantages immédiats pour les pays coopérants au sein des CER. Le PMI se subdivise en trois phases de quatre ans allant jusqu'à 2020, harmonisées avec le Plan straté-

gique de l'UA. La première phase (2009-2012) comporte une longue liste d'initiatives.

Le coût de la mise en œuvre du PMI n'est pas précisé, bien que le volet de la collaboration avec les CER puisse dépasser 100 millions de dollars. Il en découle que, pour que l'Afrique prenne en main et accélère son programme d'intégration, il faut rechercher un financement durable pour le PMI aussi bien que pour le plan de mise en œuvre autour de secteurs prioritaires identifiés par le Plan d'action pour stimuler le commerce intra-africain (UA, 2011a). Ce plan vise à renforcer la capacité de production, la politique commerciale, le financement du commerce et l'infrastructure régionale liée au commerce, l'agriculture et l'intégration des marchés de facteurs de production (UA, 2011a). Le PMI peut améliorer la coordination et l'harmonisation entre la CUA et les CER de même qu'entre les CER, mettre en œuvre le Traité d'Abuja de 1990 instituant une communauté économique africaine en temps utile et renforcer le leadership et le rôle de coordination de la CUA (Union africaine, 2011a).

Éliminer les contraintes qui pèsent sur l'offre et les faibles capacités de production

Le frein le plus important au relèvement de la capacité de production en Afrique, est la médiocrité de l'infrastructure. La productivité du secteur privé est compromise par un approvisionnement peu fiable en énergie et la médiocrité des routes en particulier, sans oublier la bureaucratie, cela constituant un problème aigu pour le commerce entre pays africains.

Le Plan d'action pour stimuler le commerce intra-africain est une approche pragmatique et ciblée pour la solution des problèmes indissociables de l'infrastructure, de concert avec des mesures radicales visant à améliorer le climat des affaires (CUA, 2011a). En particulier, les gouvernements doivent réaliser des investissements publics importants dans l'infrastructure « non matérielle » comme « matérielle » (encadré 4.8), investir dans la formation de capital humain, apporter le crédit et maintenir un environnement macroéconomique orienté vers la croissance, le tout dans un cadre budgétaire soutenable.

Ces mesures tendant à éliminer les contraintes qui pèsent sur l'offre, doivent être consolidées par des efforts tendant à réduire les contraintes qui pèsent sur la demande, par exemple par la formation de conseils de promotion commerciale, de systèmes sous-régionaux de crédit et d'assurances et de banques sous-régionales (afin de financer la production et le commerce), ainsi que par la mise au point d'un cadre commun pour le financement de l'infrastructure régionale.

Une approche nouvelle et pragmatique s'impose pour dynamiser l'intégration régionale en Afrique

Encadré 4.8 : Infrastructure matérielle et non matérielle

Quelque cruciales que les améliorations de l'infrastructure matérielle puissent être pour la croissance économique, elles ne représentent qu'une partie de la solution aux contraintes qui limitent le commerce intra-africain. Bien d'autres questions – appelées ensemble « infrastructure non matérielle » imposent des coûts énormes au commerce intra-africain.

Ces questions englobent l'environnement directif et réglementaire, la transparence et la prévisibilité du commerce et de l'administration des entreprises ainsi que la qualité du climat des affaires en général. D'autres problèmes institutionnels sont les lenteurs administratives, une inspection par trop zélée des biens aux frontières, une mauvaise coordination des inspections entre les différents acteurs concernés, des horaires réduits aux points d'entrée, la corruption aux points de franchissement des frontières et des formalités douanières lourdes et longues (tableau 1 de l'encadré)

Tableau 1 de l'encadré : Procédures d'exportation et d'importation, durée et coût pour certaines régions du monde, 2012

Région	Nombre de documents à l'exportation	Durée (jours)	Nombre de documents à l'importation	Durée (jours)
Moyenne OCDE	4,4 (4,5)	10,5 (11)	4,8 (5,1)	10,7 (11,5)
Asie de l'Est et Pacifique	6,5 (6,8)	21,9 (24,3)	7 (7,6)	23 (25,9)
Amérique latine et Caraïbes	6,4 (6,4)	17,8 (21,7)	6,9 (7,2)	19,6 (26,6)
Moyen-Orient et Afrique du Nord	6,3 (7,3)	19,7 (24,9)	7,6 (8,8)	23,6 (31,1)
Europe orientale et Asie centrale	6,9 (7,6)	27 (32,6)	7,8 (8,7)	28,8 (35,3)
Afrique subsaharienne	7,7 (8,2)	31,5 (36,7)	8,8 (9,3)	37,1 (45,3)

Source: Banque mondiale (2011b).

Note: Les données entre parenthèses se rapportent à l'année 2011.

Se saisir des possibilités croissantes en matière de commerce et de services

Les pays africains ont accompli de réels progrès dans la libéralisation depuis le début des années 80 afin de s'ouvrir à l'économie mondiale, mais la portée et le rythme de tels efforts dans le cadre du commerce et de l'investissement intra-africains ont déçu. Certains des obstacles au commerce et à l'investissement intra-africains sont les barrières tarifaires et non tarifaires, la complexité des formalités douanières et des documents à produire, la médiocrité de l'infrastructure ainsi que de l'information et des finances commerciales (CEA, 2011).

Le marché africain des consommateurs présente de grandes possibilités pour le commerce et l'investissement. Bien que l'Afrique ait de faibles revenus par habitant, la situation change rapidement. Au cours de la

décennie écoulée, plusieurs pays africains ont enregistré des revenus par habitant plus élevés que ceux des pays du groupe BRIC (BAD *et al.*, 2011). Des projections récentes indiquent que les dépenses de consommation en Afrique passeront de 860 millions de dollars en 2008 à 1 400 milliards de dollars en 2020. Il est prévu que la part des ménages africains ayant un revenu discrétionnaire, progressera de 35 % en 2000 à 52 % en 2020, s'établissant à 128 millions (McKinsey Global Institute, 2010).

Les gouvernements africains devraient prendre acte de ce marché des consommateurs inexploité au seuil de leur porte et commencer à mettre en place des politiques favorables et le cadre institutionnel afin d'augmenter le commerce et l'investissement intra-africains, et ouvrir de

nouveaux débouchés commerciaux pour les producteurs et détaillants nationaux (UA, 2011a). Une demande de consommation accrue pourrait contribuer à créer des petites et moyennes entreprises se spécialisant dans les biens de consommation.

Il ne faut pas oublier les services. L'approche actuelle porte sur le commerce de biens et c'est tout récemment seulement qu'elle a commencé à privilégier les possibilités inexploitées pour le commerce de services, lesquelles peuvent devenir des sources substantielles de recettes d'exportation pour bon nombre d'économies africaines. Des exemples éloquentes sont le tourisme, les services de soutien logistique au commerce (transport, ports) et les travaux publics.

Au cours des dix prochaines années, les marchés nationaux et africains des biens de consommation et des services représenteront des parts toujours croissantes des possibilités de commerce et d'investissement de l'Afrique. À mesure que les pays s'urbanisent et que se forme une

Réaliser l'intégration intra-africaine

Lorsqu'elle est conçue et menée selon une stratégie de développement plus vaste afin de promouvoir la diversification économique, la transformation structurelle et le développement technologique, l'intégration économique régionale pourrait renforcer la capacité de production des économies africaines, réaliser des économies d'échelle, améliorer la compétitivité et servir de tremplin pour faire de l'Afrique un pôle de croissance mondiale (voir chapitre 3).

Comblent le déficit d'infrastructure

L'infrastructure en Afrique nécessite des efforts sur plusieurs plans : mobiliser des ressources supplémentaires aux fins d'investissement, mieux rentabiliser les dépenses actuelles, contrer l'inefficacité, étendre la participation du secteur privé et promouvoir la bonne gouvernance.

Les coûts de transport constituent sans doute le plus grand obstacle au commerce intra-africain (Ndulu, 2006). Selon une estimation, ces coûts en Afrique sont 136 fois plus élevés que dans d'autres continents (Foster

Le marché de consommation africain recèle un grand potentiel pour le commerce et l'investissement

classe moyenne, la demande de biens de consommation de base et de services augmentera rapidement – impulsant le développement économique – sans que la capacité ne croisse pour suivre cette demande (Boston Consulting Group, 2010). Le commerce continental de services ne se libéralise que lentement (UA, 2011a), en empêchant les fournisseurs de services d'exploiter les possibilités à l'échelle de l'Afrique. Aussi les gouvernements doivent-ils libéraliser ce commerce plus vite, puisque le progrès au plan national est une condition préalable du progrès dans toute l'Afrique.

Sont maintenant examinés certains des obstacles et les moyens de les éliminer afin de libérer le potentiel de production de l'Afrique. Les décideurs ne devraient pas les considérer isolément, mais trouver le juste équilibre entre le développement de l'infrastructure matérielle et non matérielle nécessaire pour que le secteur privé prospère dans un environnement favorable aux entreprises, d'une part, et rendre cet environnement porteur, d'autre part.

et Briceño-Garmendia, 2011). Pour les pays africains sans littoral, les coûts du fret représentent approximativement 10 à 25 % de la valeur totale des importations, contre une moyenne mondiale de 5% (CNUCED, 2007). Les gains pour les pays africains pouvant résulter d'une réduction à l'échelle mondiale des droits de douane, sont contrebalancés par les coûts de transport élevés qui imposent un niveau plus élevé de protection effective que les droits de douane (Foster et Briceño-Garmendia, 2010).

Une meilleure infrastructure matérielle est donc essentielle pour accroître le commerce intra-africain, en particulier pour les pays sans littoral

Une meilleure infrastructure matérielle est donc capitale pour l'accroissement du commerce intra-africain, en particulier pour les pays sans littoral, ce qui permettrait de tirer le maximum possible du capital de production

Mettre en place un marché financier régional solide

L'augmentation de l'investissement dans l'infrastructure doit être renforcée par l'existence d'un secteur bancaire et financier qui fonctionne bien pour que les opérateurs privés aient un accès fiable au crédit et aux dispositifs de paiement. Des enquêtes récentes sur les entreprises africaines indiquent que l'accès au crédit est un grand obstacle à l'investissement dans la région. De plus, en l'absence de système de paiement continental garanti, les entreprises africaines sont de plus en plus tributaires de lettres de crédit internationales et d'autres formes de paiements garantis, qui entraînent des coûts de transac-

tion onéreux. D'importantes ressources qui devraient servir dans des activités économiques productives sont immobilisées en tant que garanties de versements (Ramachandran, Gelb et Shah, 2009). La libéralisation du secteur financier est le premier pas vers la mise en place d'un réseau panafricain de services bancaires. Un tel réseau favorisera le commerce, mobilisera l'épargne et facilitera les paiements (CNUCED, 2009c). Deux des exemples les plus éloquents sont en Afrique de l'Ouest (encadré 4.9).

Encadré 4.9: Diffuser les services bancaires en Afrique de l'Ouest

À la faveur d'un environnement plus ouvert et libéral, Ecobank (Togo) et les banques nigérianes ont étendu leurs opérations dans toute l'Afrique de l'Ouest, pas à pas, grâce à des fusions et à des acquisitions. Ces banques se sont également aventurées en dehors de l'Afrique de l'Ouest et ont marqué leur présence en Afrique du Sud, au Burundi, au Cameroun, en Ouganda, en République démocratique du Congo, au Rwanda et en Zambie (CNUCED, 2009c).

En 2008, neuf des 20 plus grandes banques d'Afrique étaient nigérianes, les banques du Nigéria représentaient plus de 25 % du capital total des banques africaines et sept banques nigérianes avaient un capital de loin supérieur à 1 milliard de dollars. (*Africa Business*, 2008)

L'implantation des banques dans toute l'Afrique relancerait l'investissement et le commerce, pour plusieurs raisons. Premièrement, cela injecterait des capitaux dans l'économie, offrirait des emplois sur place et introduirait de nouveaux produits ainsi que des compétences tech-

niques et en matière de gestion. Deuxièmement, cela contribuerait à intensifier l'activité économique par les prêts et la mobilisation de l'épargne. Et troisièmement, intensifier la concurrence entre banques réduirait le coût de leurs services (CNUCED, 2009b).

Renforcer la volonté politique pour un gain plus large

Malgré la mise au point d'accords généraux pour accélérer le processus de libéralisation et les réformes institutionnelles afin de promouvoir le commerce intra-africain, très peu de progrès ont été accomplis s'agissant d'appliquer ces accords. Il faut trouver la volonté politique d'aller au-delà des intérêts nationaux étriqués et de créer les conditions pour de plus grandes économies d'échelle qui profiteraient à tous les États au sein des CER, et en

fin de compte à l'Afrique. Les différentes économies sont trop petites en soi pour pouvoir tirer parti des possibilités disponibles sur le marché mondial. De surcroît, le manque de mécanisme de compensation pour aider les pays membres les plus pauvres dans une communauté régionale, dissuade ces derniers de participer efficacement à la mise en œuvre des accords régionaux, étant donné que ceux-ci entraîneraient des coûts immédiats.

Réduire le déficit d'information

La capacité de l'Afrique de participer à l'économie mondiale et de négocier avec ses partenaires commerciaux dans une position forte et bien informée, dépend de l'accès que les négociateurs des pays africains ont à l'information commerciale et à la connaissance des systèmes commerciaux et de leur compétence dans les négociations commerciales et la négociation des contrats. Bien que la rapide diffusion de l'Internet et de la téléphonie mobile ait commencé à briser cet « apartheid de l'information », les gouvernements doivent faire beaucoup plus pour faciliter l'accès à l'information économique vitale. Une approche consisterait à mettre à contribution les connaissances et la capacité de recherche des universités, des établissements de recherche et des centres de réflexion du continent.

Par ailleurs, les agents du secteur privé ont besoin d'informations à jour sur ce que les autres pays au sein des CER peuvent offrir pour remplacer les produits importés en provenance des pays développés. Il leur faut également les dernières informations concernant les règles et réglementations des pays partenaires, les produits en cours de mise au point, les droits de douane et les possibilités de cofinancement. La mise en place d'une plate-forme sous-régionale d'information commerciale, calquée sur le Réseau d'information commerciale du COMESA améliorerait la communication directe entre les agents du secteur privé au sein des CER.

Renforcer l'entrepreneuriat

Les gouvernements et les donateurs/partenaires reconnaissent bien la nécessité de renforcer la capacité de l'État, en admettant une égale nécessité de renforcer la capacité du secteur privé national.

2011). Le sous-développement de l'État a contribué à celui du secteur privé. La simple rédaction d'une politique nationale sur la concurrence ne rend pas automatiquement le secteur privé compétitif.

La création d'entreprises dans de nombreux secteurs en Afrique est limitée par l'absence de vastes réseaux d'entreprises en concurrence, ce qui limite encore la capacité des investisseurs nationaux de croître et de prospérer. Nombre de pays africains manquent de la capacité institutionnelle de fournir les services d'appui nécessaires aux producteurs et aux exportateurs, ce qui indique aussi combien le continent est désavantagé sur le plan de la compétitivité par rapport aux autres régions en développement (Ramachandran, Gelb et Shah, 2009 ; FEM,

Une bonne partie du programme de réformes tendant à libérer le potentiel de production de l'Afrique, doit par conséquent porter sur le renforcement de la capacité du secteur privé national de rivaliser efficacement sur les marchés mondiaux. Des efforts particuliers sont nécessaires pour regrouper les universités, les centres de recherche et les organismes qui représentent le secteur privé afin d'élaborer des programmes d'éducation et de formation continues qui dispensent aux chefs d'entreprise une formation professionnelle sur mesure. De telles

initiatives peuvent aider les chefs d'entreprise à adopter les technologies et les systèmes de gestion les plus récents et à nouer des relations avec les entreprises régionales et mondiales. L'expérience de l'Asie de l'Est nous enseigne entre autres que les capacités en matière de création

d'entreprises se constituent durant l'industrialisation, en l'espèce elles ne sont pas en place auparavant en tant que condition préalable à la croissance (Ohno et Shimamura, 2007).

4.6 Mettre à contribution de nouveaux partenariats

LE RÔLE CROISSANT de nouvelles puissances économiques mondiales telles que la Chine, l'Inde et le Brésil dans le commerce, les finances et l'investissement a ouvert des possibilités de coopération économique entre l'Afrique et ces puissances. Celles-ci ont non seulement d'importantes ressources financières, mais aussi les compétences et les technologies dont les pays africains ont besoin. L'infrastructure est l'un des domaines dans lesquels les nouveaux partenaires de développement de l'Afrique, en particulier la Chine, apportent une contribution inestimable.

Le poids croissant de ces nouveaux partenaires de développement offre des opportunités et pose des défis – ainsi que des questions – pour l'Afrique : Comment l'Afrique peut-elle le mieux tirer parti de leur essor ? Quels sont les risques pour la diversification et la transformation économiques ? Comment peut-on contenir ces risques ? Que faut-il faire pour s'assurer que la coopération entre

l'Afrique et le Sud ne reproduira pas le schéma inégal actuel des relations économiques avec le reste du monde ?

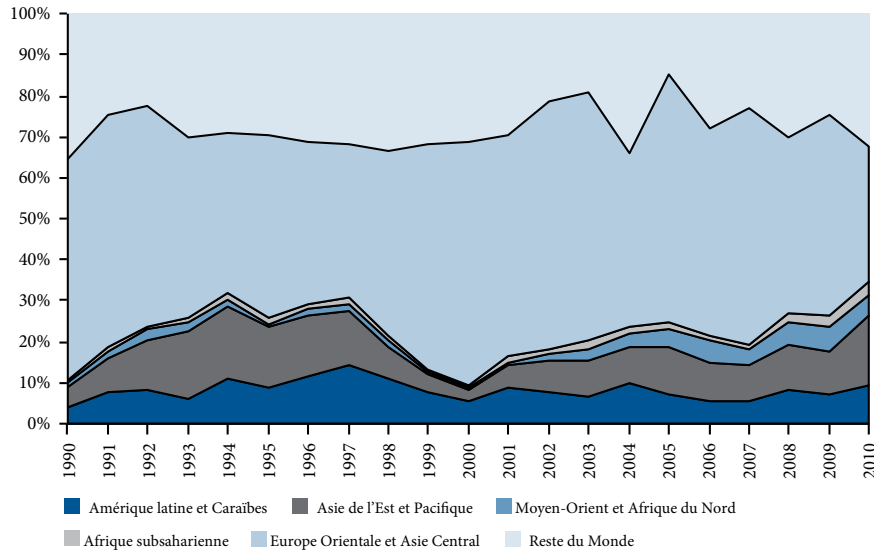
Il s'agit là de questions importantes que les responsables africains doivent examiner attentivement avant de se lancer dans la conclusion d'accords de partenariat (Cheru et Obi, 2010). L'impact en définitive de la coopération Sud-Sud sur le développement de l'Afrique, dépendra de la mesure dans laquelle les pays africains pourront profiter au maximum des avantages offerts, tout en réduisant au minimum les risques potentiels, par des mesures stratégiques nationales et régionales bien conçues. Les avantages de la coopération Sud-Sud reviendront très vraisemblablement aux pays qui ont pris des mesures adéquates pour profiter des complémentarités existant entre le commerce, l'investissement et l'APD afin de promouvoir le changement structurel. Ces pays auront certainement axé leurs efforts sur les trois domaines prioritaires ci-dessous.

Attirer l'IED du Sud pour développer le potentiel de production

L'IED constitue une importante source de capitaux privés destinés aux pays en développement. Il peut accroître le revenu national et promouvoir la croissance économique et la diversification par la création d'emplois, le renforcement de la formation professionnelle, la facilitation du transfert de technologie et l'accès aux marchés étrangers, l'amélioration de la compétitivité des entreprises locales en créant de la capacité de valorisation et en encourageant les nouveaux secteurs manufacturiers et des services (Ajayi, 2006 ; CNUCED, 2005). L'IED contribue également à éliminer les contraintes qui pèsent sur la productivité et la croissance. Tant la Malaisie que Maurice, par exemple, ont utilisé l'IED avec succès de cette façon, en attirant dans des secteurs produisant des biens

et des services comportant un élément de forte valeur ajoutée.

L'Afrique n'a jamais été la destination privilégiée de l'IED (figure 4.3) bien que la rentabilité de celui-ci y soit plus élevée qu'ailleurs. Certaines raisons avancées pour expliquer ce paradoxe sont l'instabilité politique, le déficit d'information, la médiocrité de l'infrastructure et un sentiment général que l'Afrique est un environnement plus risqué pour l'investissement que les autres régions en développement.

Figure 4.3**Entrées d'IED par région, 1990–2010 (%)**

Source : Calculs de la Banque Mondiale (2011).

La dernière raison avancée est exagérée. La crise des années 80 et 90 est passée, le paysage politique en Afrique change et le processus d'élaboration des politiques économiques s'est amélioré considérablement. Un des cadres régionaux les plus importants à cet égard est le NEPAD, qui a non seulement identifié l'IED comme source capitale de financement pour le développement du continent, mais aussi clairement défini les mesures à prendre, notamment les réformes de la gouvernance inspirées par le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (CEA, 2006).

Créer un environnement général porteur pour attirer l'IED ne produira pas en soi les résultats escomptés – changement structurel et industrialisation. Ils dépendront beaucoup de trois facteurs.

D'abord, le pays d'accueil de l'IED doit avoir une vision stratégique de la manière dont l'IED intervient dans le

Privilégier l'IED dans l'infrastructure

Les nouvelles puissances du Sud, la Chine notamment, disposant d'immenses ressources financières et ayant une expérience confirmée dans le développement de l'infrastructure majeure, peuvent être d'importantes sources de

développement global. Les pays africains doivent faire en sorte que l'IED soit injecté dans des secteurs prioritaires - agriculture, extraction des ressources naturelles, infrastructure et secteur manufacturier - qui sont essentiels pour libérer le potentiel de production du continent. Deuxièmement, la promotion de l'IED ne devrait pas se faire au détriment du secteur privé national. L'IED devrait être un moyen de développer la base technologique nationale en encourageant les coentreprises, et en créant ce faisant des liens entre cet investissement et les entreprises nationales. Troisièmement, comme la qualité du capital humain et de l'infrastructure du pays d'accueil influe fortement sur le type et la quantité des flux d'IED⁵, les pays africains doivent faire des efforts concertés pour améliorer cette infrastructure – cela étant un leitmotiv du présent document.

financement de l'infrastructure et de compétences pour s'attaquer au déficit d'infrastructure de l'Afrique. Les pays africains riches en ressources, en particulier, devraient mettre à profit l'envolée des prix des produits pour né-

Les pays africains doivent faire en sorte que l'IDE soit injecté dans des secteurs prioritaires qui sont essentiels pour libérer le potentiel de production du continent

gocier l'offre d'infrastructure avec la Chine, l'Inde et le Brésil. Les contrats « ressources contre infrastructure » doivent cependant être fondés sur une analyse approfondie des coûts et des avantages pour le pays d'accueil, ce qui indique la nécessité pour les gouvernements africains de mettre en place leur base de recherche et d'analyse ainsi que de renforcer les qualifications de leurs négociateurs, afin de tirer le maximum des IED (BAD *et al.*, 2011).

Mettre au point de solides cadres de gouvernance pour les ressources naturelles

Les pays africains riches en ressources minières se heurtent à des défis redoutables en ce qui concerne la gestion de l'IED dans le domaine des ressources naturelles, en particulier les industries extractives et l'énergie. La corruption à grande échelle demeure un grave problème, une grande portion de la rente économique provenant des ressources n'arrivant pas au Trésor central ni à la communauté locale. Bon nombre de pays africains riches en ressources n'ont pas de plans transparents sur la façon dont les richesses provenant du secteur des industries extractives doivent être utilisées, que ce soit pour la réduction de la pauvreté ou pour l'investissement aux fins de diversification de l'économie (Transparency International, 2008 ; Standing, 2007).

La corruption généralisée en Afrique dans les industries extractives a suscité des pressions internationales de plus en plus fortes pour que soit anéantie la corruption et pour que les ressources aillent au développement et à la réduction de la pauvreté. Les trois initiatives de lutte contre la corruption, à savoir le Processus de Kimberley (pour les diamants), l'Initiative pour la transparence dans l'industrie extractive (EITI) et l'initiative Publiez ce que vous payez, visent à augmenter l'obligation de rendre des comptes sur les recettes grâce à la divulgation de l'information par les sociétés et par l'État (tableau 4.6). Bien que les mesures à prendre soient volontaires, plusieurs pays africains – parrainés par le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs – ont adhéré à une ou plusieurs initiatives (CEA, 2009a).

Tableau 4.6

Initiatives internationales de lutte contre la corruption dans les industries extractives, signataires africains

	Processus de Kimberley	Publiez ce que vous payez	Initiative pour la transparence dans l'industrie extractive
Objectifs	Lancé en 2000, le Processus de Kimberley promeut la transparence et l'obligation de rendre des comptes dans le commerce des diamants, en particulier, en freinant notamment le commerce illicite mis à profit par les mouvements rebelles. Ce système de certification exige que les États membres attestent que les diamants extraits à l'intérieur de leurs frontières ne proviennent pas de zones de conflit.	Initiative lancée en 2006 par Global Witness, le Catholic Agency for Overseas Development, l'Open Society Institute and Oxfam; qui vise à améliorer la transparence et l'obligation de rendre des comptes en ce qui concerne les recettes tirées de l'exploitation des ressources naturelles	Lancée en 2002, l'Initiative pour la transparence dans l'industrie extractive est une norme volontaire et indépendante convenue au plan international en vue d'établir la transparence dans les versements faits par les entreprises et les recettes perçues par les gouvernements pour l'exploitation de ressources extractives telles que le pétrole, le gaz et les minerais
Pays membres	Des 48 membres, 17 sont africains: Afrique du Sud, Angola, Botswana, Côte d'Ivoire, Namibie, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Sierra Leone, Tanzanie, Togo et Zimbabwe	Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée, Libéria, Mali, Niger, Nigéria, République démocratique du Congo, République du Congo, Sierra Leone, Tchad et Zambie	Cameroun, Gabon, Ghana, Guinée, Guinée équatoriale, Libéria, Madagascar, Mali, Mauritanie, Niger, Nigéria, République démocratique du Congo, République du Congo, Sao Tomé-et-Principe, Sierra Leone et Tchad

Source: Compilé auprès de la CEA (2009).

Il incombe aux gouvernements africains de mettre en place le cadre de gouvernance nécessaire pour les ressources naturelles. Leurs lois doivent faire en sorte que les concessions soient accordées sur la base du mérite et de façon transparente et que les activités entreprises ne sapent pas la viabilité de l'environnement ni ne conduisent à l'instabilité et à un conflit (UA, 2007). Dans le cas des ressources non renouvelables, tels que les minerais, le cadre doit faire en sorte que les activités de développement en amont et en aval permettent d'assurer la viabilité de l'environnement et de protéger les intérêts des communautés locales.

De surcroît, les gouvernements doivent veiller à ce que les recettes produites par de tels investissements soient comptabilisées de façon appropriée dans les budgets nationaux (Global Witness, 2007). Si elles sont acheminées dans des investissements dans l'infrastructure, l'édu-

cation et les programmes sociaux, les recettes joueront probablement un rôle majeur s'agissant de provoquer le changement structurel et de jeter les bases d'une croissance vigoureuse à un taux élevé.

La gageure pour les gouvernements est de savoir comment mettre en place un système transparent de gestion et d'utilisation des richesses tirées de l'exploitation des ressources, avec une participation pleine et entière des groupes communautaires et des autres parties prenantes (Revenue Watch Institute et Publiez ce que vous payez, 2006 ; Transparency International, 2008). Il s'agit là principalement d'une question de gouvernance. Si les pays riches en ressources sont gérés de façon appropriée et s'ils investissent la manne provenant de l'exploitation des ressources dans des fonds souverains, ils pourraient devenir des sources importantes de financement du développement pour leurs voisins dépourvus de ressources.

4.7 Conclusions et recommandations

MAINTENIR LA DYNAMIQUE de croissance actuelle en Afrique et libérer le potentiel de production du conti-

nent, exige des mesures innovatrices et hardies dans les domaines suivants.

Améliorer la gouvernance politique et économique

Enraciner fermement les principes et pratiques de bonne gouvernance est une condition préalable au développement de l'Afrique. Les gouvernements africains devraient par conséquent redoubler d'efforts pour consolider la gouvernance démocratique en améliorant la participation du public au processus politique, en œuvrant pour la tenue d'élections libres et honnêtes et en renforçant l'obli-

gation de rendre des comptes et la transparence dans la prise de décisions. Ils devraient faire passer en premier la lutte contre la corruption et l'inefficacité. Il leur faut absolument créer un environnement général favorable à l'esprit d'entreprise et au développement du secteur privé en réduisant le coût de l'activité économique.

Réadapter l'éducation au service du développement

Le système d'enseignement en Afrique devrait mettre davantage l'accent sur la science et la technologie ainsi que sur la formation à la création d'entreprises, ce qui contri-

bua à libérer le potentiel de production de l'Afrique. Les universités africaines devraient occuper la place centrale pour être un catalyseur du changement technologique.

Inverser le sous-investissement dans l'infrastructure

L'investissement dans les infrastructures essentielles est un préalable au déblocage de la capacité de production. Mais étant donné le déficit financier, les gouvernements

africains devraient prendre des mesures supplémentaires pour galvaniser le secteur national des banques et des assurances, la bourse et les caisses des pensions afin de

mobiliser les ressources requises pour le développement de l'infrastructure. Ces mesures devraient être complétées par des efforts tendant à attirer l'IED en provenance des pays émergents, tels que la Chine et l'Inde. Les gou-

Stimuler la productivité dans l'agriculture

Aucun pays n'a réussi son ascension sur l'échelle technologique sans un développement préalable de l'agriculture. Il faut donc impérativement que les gouvernements africains investissent davantage dans la recherche agricole et dans les techniques agricoles afin d'accroître la productivité et de permettre aux agriculteurs d'entamer la pro-

ductions devraient également prendre des mesures pour rentabiliser davantage les investissements réalisés actuellement dans l'infrastructure par le biais des gains d'efficacité.

duction de produits de haute valeur plus rémunérateurs. Ces mesures doivent être soutenues par des politiques tendant à développer les emplois non agricoles par le biais de programmes de travaux publics et l'industrialisation rurale dans le domaine de la transformation et de l'emballage des produits alimentaires.

Accélérer l'intégration régionale et intensifier le commerce intra-africain

L'intégration régionale est un premier pas important vers l'intégration mondiale et elle exige de meilleures liaisons entre les pays – du bitumage des routes à la coopération bancaire – afin de stimuler une croissance économique mutuelle. C'est pourquoi les gouvernements africains devraient donner un coup de fouet au développement de l'infrastructure régionale liée au commerce, en encourageant la participation du secteur privé (national et étranger) dans le domaine de l'infrastructure, sans ou-

blier de renforcer les compétences de leurs négociateurs. Ils devraient également mettre à niveau leurs services bancaires régionaux afin de faciliter les mécanismes de paiement. Enfin, les gouvernements doivent redoubler d'efforts pour simplifier les procédures et harmoniser les politiques dans toute une gamme de domaines tels que les douanes, les contrôles aux frontières et l'inspection des cargaisons.

Mettre à contribution de nouveaux partenariats pour le développement

Les gouvernements africains devraient s'assurer que le commerce, l'investissement et les flux financiers des puissances émergentes, soutiennent la transformation structurelle, l'accumulation de capital et le progrès technologique. Ils devraient en particulier encourager les investissements dans l'infrastructure et l'agro-industrie.

De surcroît, les gouvernements des pays africains riches en ressources devraient mettre au point de solides cadres de gouvernance pour les industries extractives en vue d'en finir avec la corruption et d'éviter le problème de la « malédiction des ressources », qui est le thème du prochain chapitre.

Bibliographie

Adesina, Jimi O. 2007. *Social Policy in Sub-Saharan African Context: In Search of Inclusive Development*. Basingstoke: UNRISD/Palgrave Macmillan

Africa Business 2008. 'Africa-wide pool of winners scoops the 2nd African Banker'. Africa Business. November: 47

Aina, Tade Akin, 2010. "Beyond Reforms: The Politics of Higher Education Transformation in Africa", *The African Studies Review*, Vol.53, No.1: 21–40

Ajayi, S. Ibi, 2006. 'FDI and Economic Development in Africa', document présenté à la Conférence internationale BAD/CREA sur le développement accéléré de l'Afrique, Tunis, 22-24 novembre

- Ake, Claude, 1996. *Democracy and Development in Africa*, Washington, DC: Brookings Institution Press America. *The Role of Policies*. Washington, D.C. : Banque interaméricaine de développement,
- Arkhangelskaya, Alexandra, 2010. 'India, Brazil and South Africa Dialogue Forum; A Bridge Between Three continents – Challenges, Achievements and Policy Options'. NAI Policy Notes Issue 8: The Nordic Africa Institute.
- BAD, 2002. *Rapport sur le développement en Afrique 2002: Développement rural et réduction de la pauvreté en Afrique*. Tunis : Banque africaine de développement.
- BAD, OCDE, PNUD et CEA, 2011. *Perspectives économiques en Afrique 2011*. Addis-Abeba et Paris.
- BAD/CEA, 2006. *Développement de l'infrastructure et intégration régionale : la problématique, les opportunités et les défis*. Note commune.
- BAD/UA/NEPAD, 2010. *Étude sur le programme de développement des infrastructures en Afrique (PIDA). Rapport de la phase 1*. Ref:ONRI.1/PIDA/2010/04, juillet 2010
- Banque mondiale, 2007. *Rapport sur le développement dans le monde 2008: L'agriculture au service du développement*, Washington, DC: Banque mondiale
- Banque mondiale, 2008. 'Mise en œuvre de l'Initiative pour la transparence dans l'industrie extractive'. Washington, DC: Banque mondiale
- Banque mondiale, 2011a. *Rapport sur le développement dans le monde 2012: Égalité des sexes et développement*. Washington, DC: Banque mondiale
- Banque mondiale, 2011b. *Doing Business 2012: Entreprendre dans un monde plus transparent*, Washington, DC: Banque mondiale/Société financière internationale
- Benin, S., Kennedy, A., Lambert, M., McBride, L., 2010. *Monitoring African Agricultural Development Processes and Performance: A comparative analysis*. ReSAKSS Annual Trends Outlook Report. Washington, DC: International Food Policy Research Institute (IFPRI)
- Bhattacharya, A., Peter J. Montiel et Sunil Sharma, 1997. "How can Sub-Saharan Africa attract more private capital flows". *Finance and Development*, Juin 1997.
- Boston Consulting Group, 2010. *The African Challengers: Global Competitors Emerge from the Overlooked Continent*, Boston: Boston Consulting Group.
- Brinkerhoff, Jennifer, 2006. 'Diasporas, Skills Transfer, and Remittances: Evolving Perceptions and Potential', in *Converting Migration Drains into Gains: Harnessing the Resources of Overseas Professionals*, Manila: ed. Clay Wescott and Jennifer Brinkerhoff Asian Development Bank p.127 à 153.
- Bruce, J.W., et Z. Li, 2009. *Crossing the river while feeling the rocks: Incremental land reform and its impact on rural welfare in China*. Discussion Paper 926. Washington, DC: IFPRI
- Buys, P, Deichmann, U et Wheeler, D., 2006. 'Road network upgrading and overland trade expansion in sub-Saharan Africa'. *World Bank Policy Research Working Paper 4097*. Banque mondiale: Washington, DC.
- CEA, 2005. *Rapport sur la gouvernance en Afrique I: L'Afrique sur la voie de la bonne gouvernance*, Addis-Abeba: Commission économique pour l'Afrique
- CEA, 2006. *Rapport économique sur l'Afrique 2006: Flux de capitaux et financement du développement en Afrique*. Addis-Abeba: Commission économique pour l'Afrique
- CEA, 2007a. *Rapport économique sur l'Afrique 2007: Accélérer le développement de l'Afrique par la diver-*

- sification, Addis-Abeba : Commission économique pour l'Afrique.
- CEA, 2007b. 'Favoriser la transformation agricole au service de la sécurité alimentaire, de la croissance économique et de la réduction de la pauvreté.' Addis-Abeba: Commission économique pour l'Afrique, 15-17
- CEA, 2009. Rapport sur la gouvernance en Afrique II, Oxford : Oxford University Press.
- CEA, 2010, État de l'intégration régionale en Afrique IV: développer le commerce intra-africain. Addis-Abeba: Commission économique pour l'Afrique
- CEA, 2011b. Rapport sur la jeunesse africaine 2011: relever le double défi de l'éducation et de l'emploi des jeunes dans la nouvelle économie. Addis-Abeba : Commission économique pour l'Afrique.
- CEA et CUA, 2009. Rapport économique sur l'Afrique 2009: développer l'agriculture en Afrique par des chaînes de valeur régionales. Addis-Abeba: Commission économique pour l'Afrique.
- CEA et CUA, 2011a. Rapport économique sur l'Afrique 2011: gérer le développement en Afrique – le rôle de l'Etat dans la transformation économique. Addis-Abeba : Commission économique pour l'Afrique.
- Chambers, Robert, 1991. The State and Rural Development: ideologies and an Agenda for the 1990s. IDS Discussion Paper 269. University of Sussex
- Chen, V., 2010. "Chinese Participation in Infrastructure Development in Africa". Note présentée au Groupe d'étude Chine-CAD. Beijing : 19 et 20 septembre.
- Cheru, Fantu, 2002. African Renaissance: Roadmaps to the Challenge of Globalization. Londres: ZED Books.
- Cheru, Fantu and Cyril, Obi 2010. The Rise of China and India in Africa: Challenges, Opportunities and Critical Interventions. Londres: ZED Books
- Cheru, Fantu et Renu, Modi, éd.. 2012. Agricultural Development and Food Security in Africa: The Impact of Chinese, Indian and Brazilian Investments. London & New York: ZED/Palgrave (à paraître).
- CNUCED, 2005. Développement économique en Afrique 2005: Repenser le rôle de l'investissement étranger direct. Genève: Organisation des Nations Unies.
- CNUCED, 2007. Développement économique en Afrique 2007: Retrouver une marge d'action: la mobilisation des ressources intérieures et l'État développementiste. Genève : Organisation des Nations Unies.
- CNUCED, 2009a. Rapport 2009 sur les pays les moins avancés: État, gouvernance et développement. New York et Genève : Organisation des Nations Unies.
- CNUCED, 2009b. Enhancing the Role of Domestic Financial Resources in Africa's Development: A Policy Handbook. Genève : Organisation des Nations Unies.
- CNUCED, 2009c. Développement économique en Afrique, Rapport 2009: Renforcer l'intégration régionale pour le développement de l'Afrique. Genève: Organisation des Nations Unies
- CNUCED, 2009d. Rôle de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire pour un développement agricole durable et la sécurité alimentaire dans les pays en développement , Note du secrétariat de la CNUCED , TD/B/C.II/MEM.2/5. Genève : 14-16 décembre 2009,
- Deininger, K., Ayalew, D.A., Holden, S., Zevenberger, J., 2007. Rural Land Certification in Ethiopia: Process, initial impact and implications for other African countries. Washington, DC: Banque mondiale
- Diao, Kinsmen, Derek, Heady and Michael, Johnson, 2008. "Toward a green revolution in Africa: What would it achieve, and what would it require?." Agricultural Economics Vol. 39:539-50

- Edigheji, O. ed., 2010. *Constructing a Democratic Developmental State in South Africa: Potentials and Challenges*. Le Cap: (Afrique du Sud): HSRC Press.
- Ehui, S. et E. Tsigas, 2006. Identifying agricultural research and development investment opportunities in Sub-Saharan Africa: a global, economy-wide analysis. Document présenté à la Conférence internationale sur l'économie agricole. Queensland, (Australie) : (12-18 août, 2006)
- Escribano, Alvaro, J. Luis, Guasch, et Peter, Pena, 2008. 'Impact of Infrastructure Constraints on Firm Productivity in Africa'. Working Paper 9, Africa Infrastructure Sector Diagnostic. Washington, DC: Banque mondiale.
- Evans, Peter, 1995. *Embedded Autonomy: States and Industrial Transformation*. Princeton, NJ. Princeton University Press.
- Fan, Shenggen, Nestorova, B., et Olofiniyi, T., 2010. "China's Agricultural and Rural Development: Implications for Africa". Document présenté au Groupe d'étude Chine-CAD sur l'agriculture, la sécurité alimentaire et le développement rural. Bamako (Mali) : 27 et 28 avril 2010.
- FAO, 2009. *L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde 2009: crises économiques – répercussions et enseignements*. Rome : FAO
- Fondation Mo Ibrahim, 2011. *Rapport sur l'indice Ibrahim 2011 de la gouvernance africaine*, Londres: Fondation Mo Ibrahim
- Forum économique mondial, 2011. *Rapport sur la compétitivité de l'Afrique 2011-2012*. Genève: Forum économique mondial
- Forum pour la coopération Chine-Afrique (FOCAC), 2006. *Plan d'action de Beijing 2007-2009*, (novembre 2006), <http://www.foac.org/eng/ltada/ds-cbjhy/DOC32009/t280369.htm>
- Forum trilatéral IBSA, 2006. 'Memorandum of Understanding on Trilateral Cooperation in Agriculture and Allied Fields Between the Governments of the Republic of India, the Federal Republic of Brazil, and the Republic of South Africa Under the India-Brazil-South Africa (IBSA) Dialogue Forum Initiative'. Document officiel signé en juin 2006.
- Foster, V., et Briceno-Garmenda, 2010 *Africa's Infrastructure: a time for transformation*. Washington DC. : Banque mondiale
- Foster, V., W. Butterfield, C. Chen, et N. Pushak, 2008. 'Building Bridges: China's Growing Role as Infrastructure Financier for Sub-Saharan Africa'. Washington, DC: World Bank- PPIAF.
- Gibbon, Peter et Stefano, Ponte, 2005. *Trading Down: Africa, Value Chains, and the Global Economy*. , Philadelphia, PA :Temple University Press.
- Global Witness, 2007. "Make it Work: Why Kimberley Process Must Do More to Stop Conflict Diamonds". Disponible à l'adresse www.globalwitness.org
- Gomez-Ibanez, Jose, 2007. "Alternatives to Infrastructure privatization Revisited: Public enterprise reform from the 1960 to the 1980s", Policy Research Working Paper 4391. Washington, DC. : Banque mondiale
- Gouvernement de la République fédérale du Brésil (2010), 'Brazil and African Countries Cooperation: Opportunities for enhancing smallholder farming productivity through small scale irrigation and rainwater harvesting'. Document final de la Réunion ministérielle Brésil-Afrique:10-12 mai 2010.
- Groupe d'étude Chine-CAD (2010), Policy Symposium on 'Economic Transformation and Poverty Reduction: How it happened in China; Helping it happen in Africa', Main Findings and Summaries. Beijing, Chine : 8 juin 2011.
- Gyimah-Brempong, Kwabena et Peter Ondiege, 2011. 'Reforming Higher Education: Access, Equity, and

- Financing in Botswana, Ethiopia, Kenya. South Africa and Tunisia', dans Forum économique mondial, The Africa Competitiveness Report 2011. Genève: Forum économique mondial, p. 39 à 66
- Hallward-Driemeier, Mary, 2011. 'Strengthening Women's Entrepreneurship', dans Forum économique mondial, The Africa Competitiveness Report 2011, Genève: Forum économique mondial, p. 67 à 88
- Hoffman, B., et J. Wu (2009), Explaining China's development and reforms. Working Paper 50, Washington, DC: The International Bank for Reconstruction and Development/World Bank on behalf of the Commission on Growth and Development.
- Inderst, G, 2009. "Pension Fund Investment in Infrastructure", OECD Working papers on Insurance and Private Pensions, No. 32., Paris: OECD Publishing.
- Kapur, Devesh, 2001. 'Diasporas and Technology Transfer'. Journal of Human Development 2 (2):265–86.
- Kuschminder, Katie et Melisa, Siegel 2010. 'Diaspora Engagement and Policy in Ethiopia'. Document inédit (ronéotypé).
- Lazonick, W, 2011. Nine Government Investments That Made Us an Industrial Economic Leader. <http://www.newdeal20.org/2011/09/08/nine-government-investments-that-made-us-an-industrial-economic-leader-57814/>
- Limao, N et Venables, AJ, 2001. 'Infrastructure, geographical disadvantage and transport costs'. World Bank Economic Review, 15 (3): 451–479.
- Lin, Justin Yifu, Fang Cai et Zhou, Li, 2003. The China Miracle: Development Strategy and Economic Reform. Hong Kong: The Chinese University Press.
- Low, Pak Sum, éd, 2006. Climate Change and Africa. New York (Part III): Cambridge University Press
- Lynch, Gabrielle et Gordon, Crawford. 'Democratization in Africa 1990–2010: an assessment', Democratization Vol.18, No.2 (2011): 275–310
- McKinsey Global Institute, 2010. Lions on the move: the progress and potential of African economies. McKinsey & Co. www.mckinsey.com/mgi.
- Miller, Terry et Kim, Holms, 2011. Index of Economic Freedom: Promoting Economic Opportunity and Prosperity. Washington, DC: The Heritage Foundation
- Mkandawire, Thandika, 2001. 'Thinking about Developmental States in Africa'. Cambridge Journal of Economics, 25(3):289–314
- Mkandawire, Thandika et Charles, Soludo, 1999, Our Continent, Our Future: African Perspectives on Structural Adjustment. Trenton, NJ: Africa World Press
- Mosley, Paul, 2002. 'The African Green Revolution as a Pro-poor Policy Instrument'. Review of Development Economics 11 (1):139–58
- Ndulu, Ben, 2006. 'Infrastructure, regional integration and growth in sub-Saharan Africa: dealing with the disadvantages of geography and sovereign fragmentation', Journal of African Economics, AERC Supplement 2:212–244
- Nellis, John, 2005. 'The Evolution of Enterprise Reform in Africa: From State-Owned Enterprises to Private Participation in Infrastructure—and Back?'. Research Paper 117. Milan: Fondazione Eni Enrico Mattei
- NEPAD, 2002. Déclaration sur la démocratie, la gouvernance politique, économique et des entreprises. Midrand (Afrique du Sud)
- Nin-Pratt, Alejandro, Michael Johnson, Eduardo Magalhaes, Kinsmen Dial, Liang You, et Jordan Chamberlin et al. 2009. 'Priorities for realizing the potential to increase agricultural productivity and growth

- in Western and Central Africa, IFPRI discussion paper 00876. Washington, DC: International Food Policy Research Institute
- OECD-DAC/IPRCC, 2010. Agricultural Transformation, Growth and Poverty Reduction, Groupe d'étude Chine-CAD. Document établi à l'intention de la Conférence sur l'agriculture, la sécurité alimentaire et le développement rural. Bamako (Mali) : 27 et 28 avril 2010.
- Ohno, Izumi, et Masumi, Shimamura, 2007. Managing the Development Process and Aid: East Asian Experience in Building Central Economic Agencies. GRIPS Development Forum.
- OIT, 2009. The Informal Economy in Africa: Promoting the Transition to Formality, Genève: Organisation internationale du Travail
- Okey, Mawusse K.N., 2011. Institutional Reforms, Private Sector, and Economic Growth in Africa, UNU-WIDER, Working Paper No. 2011/140. Helsinki (Finlande)
- Pausewang, S., E. Chole, F. Cheru et S. Brune, éd., 1990. Ethiopia: Options for Rural Development, London: ZED Press
- Pietrobelli, C. et Rabellotti, R., 2006. Upgrading in Clusters and Value Chains in Latin
- Polanyi, K., 1957. The Great Transformation: The Political and Economic Origins of Our Time, Londres: Beacon Press
- Potter, D., 1997. "Democratization at the same time in South Korea and Taiwan", dans D. Potter, D. Goldblatt, M. Kiloh et P. Lewis (éd.). Cambridge Democratization: Polity Press.
- Rahmato, Dessalegn (1985), Agrarian Reform in Ethiopia, Trenton, NJ: Red Sea Press
- Ramachandran, V., Alan, Gelb et Manjuri, Kedia Shah, 2009. Africa's Private Sector: What's Wrong with the Business Environment and What to Do About It. Washington, DC.: Center for Global Development
- Ratha, D., et S. Ketkar, 2007. 'Development Finance via Diaspora Bonds: Track Records and Potentials'. Policy Research Working Paper No. 4311. Washington, DC. : The World Bank Development Prospects Group, Migration and Remittances Team.
- Ravallion, M., 2009. 'Are there lessons from China's success against poverty?' World Development 37 (2): 303-313
- Revenue Watch Institute & Publish What You Pay, 2006. 'Eye on EITI: Civil Society Perspectives and Recommendations on the Extractive Industries Transparency Initiative'. New York: Revenue Watch Institute.
- Sen, A., 1999. Development as Freedom. New York: Oxford University Press.
- Shendy, Riham, Zachary Kaplan, Peter Mousley, 2011. Toward Better Infrastructure: Conditions, constraints, and opportunities in financing public-private partnerships in selected African countries. Washington, DC: Banque mondiale
- Standing, Andre (2007), 'Corruption and Extractive Industries in Africa: Can Combating Corruption Cure Resource Curse?', Pretoria (Afrique du Sud). Institute for Security Studies Paper 153.
- Transparency International, 2008. 'Promouvoir la transparence des revenus: rapport sur la transparence des revenus et les companies pétrolières et gazières'. Transparency International in Focus, Berlin: Transparency International. www.transparency.org
- Twentyman, J., 2011. "Financial inclusion proves both worthy and profitable", *Financial Times*, 20 septembre.

- Union africaine, 2003. Déclaration de Maputo sur la sécurité alimentaire en Afrique. Addis-Abeba: Union africaine
- Union africaine, 2006. Déclaration du Sommet d'Abuja sur la sécurité alimentaire. Abuja (Nigéria) : 4 et 5 décembre 2006
- Union africaine, 2007a. From the Ground Up: Natural Resource Governance for Reconstruction and Sustainable Development. PCRD/Workshop/1(II). Lusaka (Zambie) : 17-19 juillet 2007.
- Union africaine, 2007b. Plan d'action pour accélérer le développement industriel de l'Afrique, document adopté par la Conférence des ministres de l'UA à sa première session extraordinaire. Midrand (Afrique du Sud) : 24-27 septembre 2007
- Union africaine, 2011a. 'Boosting Intra-Africa Trade', Document de synthèse établi à l'intention de la septième Conférence des ministres du commerce de l'UA et de la dix-huitième session ordinaire de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'UA, janvier/février 2012 (document officieux)
- Union africaine, BAD et CEA, 2010. Un cadre et des directives en matière de politiques foncières en Afrique. Addis-Abeba: Consortium CUA-CEA-BAD
- Union africaine, 2011b. 'Progress with CAADP: Partnership Development Issues in Perspective'. Projet d'apport à l'élaboration du Rapport économique sur l'Afrique 2012
- Utting, Peter (ed.), 2006. Reclaiming Development Agenda: Knowledge, power and international policy-making. Basingstoke UNRISD/Palgrave Macmillan
- Vagliasindi, Maria and John, Nellis, 2009. 'Evaluating Africa's experience with institutional reform for the infrastructure sectors'. Working Paper 23. Africa Infrastructure Sector Diagnostic. Washington, DC.: Banque mondiale
- Verick, Sher, 2006. "The Impact of globalization on the informal sector in Africa". www.iza.org/conference_files/worldb2006/verick_s872.pdf.
- Wade, Robert, 2004. Governing the Market: Economic Theory and the Role of Governments in East Asian Development. Press, Princeton, NJ: Princeton University
- Xaba, Jantjie, Pat, Horn and Shirin, Motola, 2002. "The informal sector in Sub-Saharan Africa: Working paper on the informal economy". Genève: Organisation internationale du Travail
- Zezeza, P.T., et Adebayo Olukoshi, éd. (2004), African Universities in the Twenty-First Century, Volumes 1 et 2, Dakar, CODESRIA.

Notes

1 Voir le chapitre 2 sur d'autres aspects de l'investissement dans les populations, notamment les cibles relatives à la santé et au développement social et les autres OMD.

2 Le Plan d'action à court terme du NEPAD, le Cadre stratégique à moyen et long terme du NEPAD et le Programme de développement des infrastructures en Afrique du NEPAD.

3 Ce chiffre tient compte des coûts liés à l'insuffisance de recouvrement des recettes et des pertes en matière de distribution non comptabilisées.

4 Notamment le Bénin, l'Éthiopie, le Ghana, la Guinée, le Kenya et la République démocratique du Congo.

5 Aussi bien que la valeur ajoutée du transfert de technologie connexe.